

# MADAGASCAR

## REVUE DE PRESSE - MAI 2016

### Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Conjoncture politique, climat social et « tentatives de déstabilisation » .....	1
▶ Parlement, mise en place des institutions de la IVème République .....	9
▶ Diplomatie, voyage de Ban Ki-Moon, préparation du Sommet de la Francophonie .....	10
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE .....	12
▶ Traite de personnes, migrants .....	13
▶ Insécurité, vindicte populaire, kidnappings.....	14
▶ Justice, gouvernance.....	16
▶ Education, enfance, santé .....	19
▶ Liberté d'expression, code de la communication, médias.....	20
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	21
▶ Ressources naturelles, trafics, bois de rose, foncier, calamités.....	21
▶ Coopération, FMI .....	25
▶ Tentative de redémarrage du groupe Tiko .....	26
▶ Vie des entreprises, divers .....	28

### POLITIQUE

#### ▶ Conjoncture politique, climat social et « tentatives de déstabilisation »

**21/05 - Dans sa dernière analyse l'ONG International Crisis Group met en garde sur l'apparente sortie de crise actuelle à Madagascar.** Les mêmes causes pourraient produire les mêmes effets. La Grande île ne sera pas sortie d'affaire, estime l'ONG, tant que les dirigeants ne se seront pas attaqués aux racines de l'instabilité politique du pays. Les récentes élections présidentielles et législatives marquent « *le retour de la démocratie* » après cinq ans de transition mais la Grande île n'est pas tirée d'affaire pour autant. Loin des discours optimistes des autorités et de la communauté internationale qui veut croire que le pays est revenu sur les rails du développement, le rapport met en garde : il faut certes répondre aux urgences, mais il ne faut pas oublier de réformer le pays, revoir les bases politiques, économiques et sociales. Les élections « *n'ont en rien résolu les causes sous-jacentes et les conséquences du coup d'Etat de 2009* », lit-on dans le rapport. L'ONG relève plusieurs éléments qui montrent encore la fragilité du système politique actuel : la faiblesse des lois et des institutions face aux jeux politiques, « *la bataille pour le contrôle de l'Assemblée* », le poids de l'armée... Le rapport fait une série de recommandations pour favoriser la réconciliation nationale, la lutte contre la corruption et l'ingérence de l'armée en politique. « *Sans une transformation fondamentale pour répondre aux défis structurels, la période actuelle ne sera que le calme avant l'inévitable tempête* », affirme l'organisation. Par ailleurs, la France a levé le 20 mai le classement de Nosy Be en zone orange. L'île touristique était déconseillée aux touristes venus de France depuis le lynchage de deux ressortissants français et d'un Malgache en octobre dernier. Sur son site, le ministère français des affaires étrangères note « *le calme observé depuis plusieurs semaines* » et « *le renforcement des moyens (...) mis à la disposition des forces de l'ordre* ».

#### Mouvements revendicatifs

**02/05 - 1<sup>er</sup>-Mai 2016 sous haute surveillance et dans le calme.** La fête du travail coïncidait cette année avec le 80ème anniversaire du syndicalisme malgache. Occasion pour les syndicats de rappeler les difficul-

tés auxquelles sont confrontés les salariés. En cette période de tensions et de grogne sociale, le gouvernement avait annoncé la couleur : « *toute manifestation publique non autorisée sera neutralisée* ». En raison du peu d'autorisations délivrées, dans des lieux excentrés, et du fait d'un dispositif de sécurité très important, toutes les marches se sont déroulées dans le calme. Une ambiance qui n'a pas empêché l'expression d'une lassitude généralisée, note *RFI*. La municipalité d'Antananarivo avait donné son accord pour mettre à disposition des syndicats la place de la Démocratie à Ambohitovo, en centre-ville, mais la préfecture de police s'y est opposée. Les syndicalistes ont renoncé à faire du forcing pour y tenir meeting. Dans la capitale, les rassemblements se sont tenus dans deux stades et dans un lycée technique.

**02/05 - Le Sekrima (syndicat des chrétiens malgaches) déclare que le code du travail en vigueur à Madagascar est obsolète.** Il date de la 1ère République, voire même au-delà. Il n'est plus adapté aux circonstances actuelles et n'est pas conforme aux conventions internationales. Son toilettage s'impose, déclare le syndicat.

**L'Alliance des fédérations et des organisations syndicales (Afo sendikaly) a déposé plusieurs plaintes auprès du Bianco :** l'une à l'encontre d'une personnalité proche du chef de l'Etat pour corruption, les autres pour dénoncer des marchés conclus sans appels d'offres. Une copie des plaintes a été déposée à l'Assemblée nationale. Les organisations syndicales demandent aux députés d'appuyer leur démarche.

**03/05 - Les agents du ministère du travail menacent de déclencher une grève illimitée si aucune mesure n'est prise pour clarifier la situation de leur département au sein du nouveau gouvernement.** Ils s'insurgent contre l'absence d'un ministère officiellement chargé du travail au sein de la nouvelle équipe. Le ministre de la fonction publique et de la réforme administrative, Jean de Dieu Maharante, a annoncé que l'administration du travail reste sous sa tutelle mais que le décret officialisant ce rattachement n'a pas encore été signé. Les syndicats des inspecteurs et contrôleurs du travail demandent la création d'un ministère à part entière. « *Si aucune mesure n'est prise, nous craignons fort que le climat social ne se détériore, sans parler de l'instabilité économique que l'absence d'intervention des inspecteurs du travail amènera* », prévient un membre du syndicat autonome des inspecteurs.

**Le premier ministre Olivier Mahafaly avoue que l'Etat ne dispose pas de suffisamment de moyens pour satisfaire toutes les revendications syndicales.** « *N'oubliez pas que le pays se trouve encore dans une période de disette* », lance-t-il aux journalistes. Les revendications ne pourront être satisfaites que dans la durée et progressivement.

**04/05 - Création d'une intersyndicale du secteur minier.** Les syndicats implantés dans les entreprises QMM/Rio Tinto, Sherritt Ambatovy et Kraomita Malagasy ont mis en place une intersyndicale qui exige l'arrêt de toutes les actions d'intimidation et de toutes les attaques frappants leurs représentants. L'intersyndicale avance que « *la décision du Sherritt Ambatovy, qui a mis au chômage technique plus de 443 employés permanents pendant 6 mois, suivi du licenciement des 318 employés, est illégale* ». Elle exige « *la réintégration immédiate des 15 représentants des employés licenciés et des 318 employés licenciés illégalement* ».

**05/05 - Le bureau permanent du Sénat invite les organisations syndicales à exprimer leurs revendications.** Objectif : désamorcer la tension sociale et tenter de faire cesser les mouvements de grève qui se répandent. La rencontre a été qualifiée de positive par les deux parties. Pourtant, elle avait mal commencé : les syndicalistes se sont écharpés entre eux quand il a fallu choisir les 15 représentants qui assisteraient aux échanges. Le secrétaire général de l'Afo Syndicales, Jean-Raymond Rakotoniasy, a plaidé pour un Etat de droit, une lutte réelle contre la corruption, mais aussi pour la réintégration des employés licenciés abusivement. « *C'est notre préalable pour la poursuite du dialogue. On va demander aux travailleurs d'être solidaires parce que, sinon on va tous mourir de la pauvreté à cause de la mauvaise gouvernance à Madagascar* », a-t-il commenté. « *Nous avons demandé un mémorandum à chaque syndicat et pour chaque secteur et nous le remettrons au premier ministre* », annonce le président du Sénat: Questionnés sur les rumeurs de connivence entre eux et certains partis politiques, les syndicalistes ont réaffirmé leur apolitisme.

**09/05 - Les enseignants du syndicat Fikrimpama ont tenu un sit-in dans la cour du ministère et annoncent le déclenchement d'une grève illimitée.** Ils réclament une revalorisation de leurs indemnités et diverses améliorations statutaires conformément à des promesses ministérielles qui n'auraient pas été tenues. Ce mouvement revendicatif vient renforcer la mobilisation de plusieurs secteurs de la fonction publique : inspecteurs et contrôleurs du travail, douaniers, greffiers et pénitenciers. L'Alliance des fédérations et organisations syndicales de Madagascar entend amplifier la pression sur le pouvoir, avec pour thème central la lutte contre la corruption. La dégradation du climat social survient à quelques jours de la visite du secrétaire général des Nations unies, fait-on remarquer, et certains y voient plus qu'une coïncidence.

**10/05 - Le front syndical se désunit.** Le syndicat des pénitenciers a pris la décision de suspendre sa grève pour une durée de trois semaines mais les greffiers prolongent la leur, dans l'attente de la publication d'un décret répondant à leurs doléances. Une partie des enseignants a également mis fin à son mouvement, après la décision de créer un comité ad hoc pour traiter leurs revendications. Les contrôleurs et inspecteurs du travail se sont engagés dans une grève illimitée que Rémi Boutoudi, responsable du syndicat chrétien malagasy (Sekrima) juge de manière critique. Il est reproché à ces agents en charge de l'application de la législation sociale d'être « *achetés* » par les employeurs. Les paramédicaux menacent à leur tour de déclencher un mouvement de grève.

**10/05 - Des employés d'Air Madagascar menacent de cesser le travail,** et ce jusqu'à l'application du mémorandum sur la bonne gouvernance et le règlement des cotisations sociales qui avait mis fin aux 35 jours de grève de la compagnie en juin et juillet 2015. Dans ce communiqué les employés pointent du doigt « *la mauvaise gestion des affaires nationales et la mort programmée d'Air Madagascar* ». Un appel qui joue sur la fibre patriotique, dans la crainte d'une privatisation de la compagnie nationale. L'annonce de cette cessation de travail fait suite à un rendez-vous manqué entre les quatre leaders syndicaux d'Air Madagascar et le ministre de la justice, Charles Andriamizeza, au sujet de leur réintégration, décidée par les tribunaux.

**10/05 - L'Alliance des fédérations et des organisations syndicales (Afo) lance un appel aux forces vives.** « *Il est temps d'unir les forces* », fait savoir l'un de ses responsables, Maharavo Ratolojanahary, qui invite les forces vives à renforcer la lutte contre la corruption. Les forces politiques, la société civile, les chefs d'Eglise et la population sont invités à participer une manifestation que L'Alliance organise au gymnase de Mahamasina pour faire pression sur le pouvoir, à qui il est reproché de ne pas avoir réagi aux plaintes pour corruption déposées auprès du Bianco. « *Il est temps de rassembler tous ceux qui s'indignent contre cette corruption massive* », martèle Maharavo Ratolojanahary. La manifestation a obtenu l'autorisation de la commune d'Antananarivo et du préfet de police. Ce dernier a cependant annoncé qu'il restera vigilant pour prévenir tout débordement hors de cette enceinte.

**11/05 - La plateforme « Afo Sendikaly » lance un ultimatum au gouvernement : il doit démissionner dans les 72 heures, faute de quoi un mot d'ordre de grève générale illimitée sera lancé.** Parmi les nombreux griefs mis en avant : la mauvaise gouvernance, les trafics de bois de rose, les détournements de deniers publics, les marchés fictifs, l'abandon de la compagnie nationale Air Madagascar au profit de sociétés privées (Madagascar Airways en interne et Turkish Airlines sur les longs courriers). Le sénateur Lylison de Renée va plus loin en préconisant le blocage de la justice tant que les proches de la présidence, cités dans plusieurs affaires de corruption, ne seront pas poursuivis et jugés. Des syndicalistes proposent de déclarer la capitale « *ville morte* » avant la célébration de la fête nationale du 26 juin. Les revendications sociales sont soutenues, outre le sénateur Lylison de Renée, par des personnalités politiques réputées pour leurs déclarations « *tonitruantes* », comme Saraha Georgette Rabeharisoa ou Alain Ramaroson, personnalités qui ont focalisé les débats lors du meeting organisé par AFO Sendikaly au gymnase de Mahamasina.

**14/05 - Les inspecteurs et contrôleurs du travail mettent fin à leur mouvement de grève.** Ils auraient obtenu gain de cause au sujet de la désignation de leur ministère de tutelle, qui s'intitulera désormais « *ministère de la fonction publique, de la réforme administrative, du travail et des lois sociales* ».

**20/05 - L'Alliance des fédérations et des organisations syndicales (Afo sendikaly) met en place le mouvement citoyen MMKT** (Malagasy miady amin'ny Kolikoly sy ny tsy ara-dalàna - Malgaches luttant contre la Corruption et l'illégalité). Le MMKT se veut le prolongement de l'Afo sendikaly et regroupe toutes les forces vives qui ont répondu à l'appel à solidarité lancé par le mouvement syndical depuis le 1er mai. Après l'échec du blocage de la machine administrative et confronté à l'interdiction sous toutes ses formes de manifester, l'Afo sendikaly propose ainsi une autre forme de contestation. La lutte ne restera plus dans le cadre syndical et concernera toutes les franges de la population. Pour sa première démonstration de force, le MMKT invite tous les citoyens à s'associer au mouvement « *Hiakam-bahoaka* ». « *Il s'agit de faire un tapage pour dénoncer la corruption et l'injustice* », souligne Mahefa Rasolomandimby, coordinateur du MMKT. Le mouvement citoyen n'a pas pour but de remplacer l'Afo sendikaly mais d'expérimenter d'autres formes de contestation. Les responsables de l'Afo sendikaly ne renoncent pas pour autant à toute action : ils entendent déposer de nouvelles plaintes pour corruption auprès du Bianco, qui seront cette fois-ci nominatives. Les opérations « *Hiakam-bahoaka* » auront lieu tous les samedis. La population est invitée à siffler dans la rue et en tous lieux pour exprimer son exaspération, son refus de la corruption et de l'impunité et pour réclamer justice ; et évidemment pour protester contre la pauvreté et la hausse du coût de la vie.

**24/05 - Les employés d'Air Madagascar ont organisé un nouveau sit-in devant le siège de la compagnie pour exiger une rencontre avec la direction.** La question de la réintégration des quatre employés licenciés reste en suspens et le personnel est préoccupé par les rumeurs de privatisation de la société. Air Mauritius serait parmi les compagnies étrangères intéressées par la reprise d'Air Madagascar mais une ving-

taine d'autres compagnies auraient également manifesté leur intérêt. L'appel d'offre lancé en avril sera clôturé fin mai et la direction aura 6 mois pour prendre sa décision.

**24/05 - Le syndicat des employés de la Jirama lance un ultimatum à la direction pour la satisfaction de dix points de revendications.** Il s'agit notamment de s'opposer à toute forme de privatisation de l'entreprise publique, de mettre un terme au processus de contractualisation avec des fournisseurs privés et d'annuler le contrat signé avec la société américaine Symbion Power. Il demande enfin à la direction de publier tous les contrats de location de groupes avec les fournisseurs afin de les soumettre à un audit.

### « **Actes de déstabilisation** », affaires Lylison et Ravatomanga

**02/05 - Fête du travail : L'Express note que « certains discours syndicaux ont été marqués par des propos aux relents insurrectionnels ».** Avec comme leitmotiv « *la contestation de la corruption des dirigeants* ». « *Cela suffit. Que ces dirigeants incompetents rendent leur tablier. Notre combat commence ici et plus personne ne pourra l'arrêter* », a-t-on entendu dans la bouche de leaders syndicaux. La plupart des politiciens sont restés en retrait, à l'exception du sénateur Lylison de Renée, membre du Mapar et ex-codirecteur de la FIS sous la Transition, qui persiste à annoncer que le régime est condamné et qu'il tombera à brève échéance. Des déclarations qui ne laissent pas le pouvoir indifférent et qui placent l'élu sous haute surveillance.

**02/05 - Sept jeunes manifestants arrêtés dans un quartier de la capitale, à Ambohipo, pour avoir dressé des barricades et lapidé la police** au cours de la soirée précédant la fête du travail. Un policier a été blessé. Les motivations des perturbateurs n'ont pas été élucidées. L'arrestation de cinq agitateurs a provoqué un regain de tension et de nouvelles interpellations. Un parlementaire a été suspecté d'être le commanditaire de ces troubles et le nom du sénateur Lylison de René a été évoqué. Celui-ci a nié en bloc les accusations lancées à son encontre, affirmant seulement avoir tenté de jouer un rôle de médiation avec les autorités.

**07/05 – Les sept individus arrêtés à Ambohipo pour « acte de déstabilisation », parmi lesquels l'acteur Caporal Bob et le chanteur Liva Jac's, ont été relâchés** faute de charges suffisantes, au terme de quatre jours de garde à vue et d'une comparution devant le parquet. Un parlementaire, ainsi qu'une candidate aux dernières élections municipales, suspectés d'être les commanditaires, n'ont pas été entendus.

**03/05 - Tribune met en garde la population contre les « semeurs de troubles » qui envahissent les réseaux sociaux.** « *Ces semeurs de troubles sont soit des mercenaires engagés par quelques personnalités, soit des fanatiques du chaos. Ces personnes incitant les autres à brûler RNM et TVM, à descendre protester dans les rues et inciter à un coup d'Etat devraient être poursuivis pour cybercriminalité ! A beaucoup d'égards, ils sont en train de traduire des manifestations d'indignation sociale en des mouvements politiques de contestation, voire de déstabilisation politique* ». Ne nous laissons pas manipuler par ces agitateurs, écrit le site : ils « *ramassent les pots cassés et prennent des dividendes* ».

**09/05 - Par le biais d'une intervention téléphonique, Andry Rajoelina appelle ses supporters à se préparer à reprendre le pouvoir.** Un discours empreint d'allusions et de sous-entendus, prononcé depuis sa résidence française à l'occasion de l'anniversaire de son parti, le TGV. La dernière sortie médiatique de l'homme fort de la Transition remontait au début de l'année. Qualifiant le président de la République et son entourage de « *traîtres* », l'ancien chef de la Transition a pris en exemple le cinglant communiqué de la Conférence des évêques, le 16 avril, pour pointer du doigt l'inefficacité de l'administration Rajaonarimampianina, insistant sur la phrase de son communiqué qui constate que « *la souveraineté étatique est vendue aux enchères* ».

« **Le scénario d'une 'transition bis' serait-il ainsi imminent ?** », s'interroge **La Dépêche**. De l'avis de Serge Zafimahova, analyste politique, les menaces de coup d'Etat sont réelles. « *Il faudra juste un événement déclencheur pour que ça reprenne. Actuellement, c'est le mouvement populaire qui est la plus dynamique de ces mèches* », souligne-t-il, avant d'ajouter qu'à Madagascar rares ont été les coups d'Etat purement militaires. André Rasolo, sociologue, fait pour sa part un constat alarmant : « *deux ans après la sortie de crise, suite à l'élection de Hery Rajaonarimampianina, Madagascar traverse à nouveau une dangereuse zone de turbulence* ». Le président de la République et le commandement militaire ont admis l'un et l'autre l'existence d'une frange séditeuse au sein des forces armées.

**Un parti politique dépose au palais présidentiel une demande de démission du chef de l'Etat.** « *2018 est trop loin pour le parti Antoko Politika Madio (APM) et 90 % des Malgaches* », déclare le parti de Faniry Alban Rakotoarisoa. Motifs invoqués : « *le non-respect de la Constitution, l'insécurité grandissante, l'inflation non maîtrisée, la corruption et l'insalubrité dans toutes les villes de Madagascar* ». Il réclame l'organisation

d'une élection présidentielle anticipée ou un référendum constitutionnel portant sur la déchéance du président de la République. Le parti lance un appel aux forces de l'ordre, « *dernier rempart* » face à l'insécurité grandissante. La démarche du parti APM rejoint celle, récente, de la présidente de l'ex-parti Vert, Sarah Georget Rabeharisoa.

**13/05 - Le parti Freedom de Lalatiana Rakotondrazafy lance un appel aux députés pour qu'ils saisissent la HCC en vue de la déchéance du président de la République pour faux et usage de faux.** Il est reproché au chef de l'Etat d'avoir utilisé une fausse lettre de démission du premier ministre Jean Ravelonari-vo afin d'accélérer la désignation de son successeur. Une initiative vouée à l'échec, la procédure de déchéance ne pouvant être initiée que par une majorité qualifiée de 2/3 des députés.

**11/05 - La psychose de déstabilisation semble gagner les responsables politiques, qui multiplient les appels à la raison.** « *Voudrions-nous revenir 5 ou 10 ans en arrière, où nous n'avons connu qu'échec sur échec ? La nation mérite-t-elle que sa vie soit constamment rythmée par les coups d'État ? (...) Cela suffit et je l'affirme fermement, seule l'alternance démocratique, par le biais des élections, une voix reconnue universellement, doit être la règle à Madagascar* », met en garde le premier ministre. Lors d'une récente interview accordée à *RFI*, Olivier Mahafaly n'a pas nié l'existence des menaces qui pèsent sur le régime, multipliant les appels à la raison, alors que la récente intervention médiatique d'Andry Rajoelina, qui annonce son prochain retour au pays, fait craindre à certains une exploitation politique des revendications syndicales.

**17/05 - Andry Rajoelina de retour au pays. Un come-back qui intervient dans un contexte socio-économique particulièrement tendu.** « *Comme tout citoyen, il a le droit d'aller et venir à l'extérieur comme à l'intérieur de son pays. Et comme tout citoyen, il est de retour au pays après un séjour à l'étranger. Il n'y a pas de quoi polémiquer là-dessus* », déclare Pierre Holder, porte-parole du Mapar. Selon certaines informations, le retour de l'ancien homme fort de la Transition aurait pour objet de superviser le projet de déménagement de sa station audiovisuelle *Viva*. Ce retour coïncide cependant avec une période où les revendications syndicales se sont faites particulièrement virulentes, allant jusqu'à mettre en cause la légitimité du régime en place. Le parti TGV annonce d'ailleurs qu'il se prépare à reconquête du pouvoir, laissant entendre que l'échéance pourrait être anticipée. *Jeune Afrique* rappelle qu'Andry Rajoelina séjourne depuis quelques mois dans l'est de la France avec sa famille. Il a quitté la Grande île pour suivre une formation en sciences politiques et en communication. Il ne revient au pays qu'une fois par trimestre pour superviser ses entreprises de publicité. *Madagascar Matin* a démenti ces rumeurs de retour au pays de l'homme fort de la Transition.

**Des incendies suspects dans la capitale mis sur le compte d'une tentative de déstabilisation par Marc Ravalomanana.** Plusieurs centaines de toits sont partis en fumée dans plusieurs quartiers en l'espace de quelques jours. Le dernier en date a détruit un marché. La maire d'Antananarivo, Lalao Ravalomanana, s'est rendue sur place, accompagnée de son mari qui a suspecté l'existence, selon ses dires, « *d'une main invisible* » à l'origine de ces actes. Prévoyant une récupération politique de l'incendie du marché, il a demandé aux victimes de refuser les dons d'où qu'ils proviennent. *La Dépêche* indique que des sources concordantes privilégient la thèse d'un acte de sabotage. *Madagascar Matin* laisse entendre que: l'incendie des 300 petites boutiques du marché d'Andrianjaka Isotry a été provoqué par la mairie pour en expulser les occupants et procéder à leur recensement. « *Beaucoup ont compris que des espaces publics seront à vendre* », avance le quotidien.

**19/05 - La radio et le TV d'Etat fortement surveillée pour cause de rumeurs de coup de force.** Les abords de *RNM* et *TVM* ont été placés sous surveillance militaire. Des hommes en armes veillent à l'intérieur de l'enceinte et de nombreux véhicules des forces de l'ordre sont disposés à l'extérieur. Les services de renseignement évoquent un risque important de tentative de déstabilisation. Des observateurs font allusion au retour au pays depuis quelques jours de l'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina, auquel on attribue une volonté de coup de force pour reprendre le pouvoir. D'autres observateurs situent plutôt la menace au sein des forces armées, suite à de nouvelles nominations aux postes de commandement qui auraient provoqué des frustrations. Selon certaines sources, « *les renseignements font état de fomenteurs de trouble ayant recruté des jeunes gens des bas quartiers afin de perpétrer des casses dans les zones commerciales de la capitale. Ces jeunes auraient été payés* ». On note effectivement la présence de patrouilles armées dans plusieurs zones commerciales de la capitale. « *Le scénario de coup d'État commence toujours par des agitations civiles et passe ensuite par l'entrée en jeu de l'armée* » comme ce fût le cas encore en 2009, fait-on observer. Ces craintes de coup de force surviennent au moment où le président de la République est en déplacement à Singapour, le premier ministre étant de son côté en mission en province. Les locaux de *RNM* et *TVM* constituent toujours une cible privilégiée pour les éventuels fauteurs de trouble et politiciens en mal de pouvoir. L'immeuble conserve d'ailleurs encore les stigmates de l'incendie qui l'ont ravagé durant la crise de 2009.

**« L'Etat va prendre ses responsabilités », annonce Hery Rajaonarimampianina depuis Singapour, face aux menaces supposées de déstabilisation.** « Nous savons tous que les investisseurs veulent une stabilité avant de venir à Madagascar », a-t-il lancé. « Le taux de pauvreté et la paupérisation généralisée des gens ne suffisent pas encore ? Y a-t-il encore un autre scénario pire qu'aujourd'hui ? Ne vous contentez pas de suivre et d'encourager les gens qui ne pensent qu'à détruire le pays », a-t-il poursuivi.

**20/05 - Le sénateur Lylison René de Roland, ex-co-directeur de la FIS, relance les hostilités avec le général Florens Rakotomahanina, commandant de la circonscription interrégionale de gendarmerie.**

L'officier supérieur nargue son frère d'armes et supérieur en grade en soutenant que « du temps où la CIRGN était sous le commandement du général Richard Ravalomanana, à chaque renseignement impliquant des actions, il y a eu des arrestations. Actuellement, malgré les gesticulations et les forces déployées, il n'y a rien de concret ». Le commandant de la CIRGN est suspecté de délivrer « délibérément de fausses informations à ses supérieurs afin que ses derniers débloquent de l'argent pour les opérations sur terrain ou bien s'attirent la sympathie de ses supérieurs pour gagner des galons ou garder son poste ». L'accusation ainsi portée fait référence à la liste des potentiels fomenteurs de troubles qu'aurait établie le commandant de la gendarmerie, liste dans laquelle figure l'ancien co-directeur de la FIS, associé à l'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina et à l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga. Ce dernier a déjà eu l'occasion de dénoncer les affirmations qualifiées de mensongères portées à son encontre par le biais des journaux de son groupe médiatique.

**24/05 - Le sénateur Lylison lance un appel à une opération ville morte sur des médias privés de la capitale.**

Il annonce que les partisans de cette opération de « *vigilance citoyenne* » descendront dans la rue pour ériger des barrages et brûler des pneus dans les quartiers. Des conducteurs de bus auraient apporté leur appui. Objectif avancé : « *mettre fin aux souffrances quotidiennes des Malgaches, victimes de l'incompétence des dirigeants, mais aussi et surtout, contester le non-respect de la liberté d'expression et de la liberté d'opinion* », écrit *Midi*. La capitale a été placée sous haute surveillance militaire.

**25/06 - Dès 4h du matin, dans sept quartiers d'Antananarivo, des barricades ont été érigées au milieu des routes avec des bennes à ordures et des pneus en feu.**

Une opération visiblement bien coordonnée, selon les forces de l'ordre. Les barrages ont été rapidement démantelés. Les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogène et de balles à blanc. L'appel du sénateur Lylison pour faire d'Antananarivo une ville morte n'a pas cependant eu le résultat escompté. La population a vaqué à ses occupations quotidiennes, tous les commerces sont restés ouverts. *RFI* a tenté en vain de joindre le sénateur au téléphone. Trois individus qui ont participé aux barrages ont été arrêtés. Hery Rajaonarimampianina a brandi des menaces de sanctions contre le sénateur Lylison, accusé de « *manœuvre de déstabilisation* ». « *Des mesures seront certainement prises sur le plan politique* », a-t-il soutenu. Selon *L'Express*, « *la plupart des sources contactées soutiennent la thèse d'une 'provocation' de la part de l'officier supérieur, 'afin de pousser le pouvoir à la faute et déclencher une réaction en chaîne'* ».

**26/05 - A 6 h du matin, une cinquantaine de membres des forces de l'ordre armés et cagoulés - 300 selon certains - ont procédé à la perquisition de la résidence du sénateur Lylison.**

Les opérations, qui se sont prolongées durant près de trois heures, n'ont donné aucun résultat, hormis la saisie de talkiewalkies. Le frère du sénateur affirme que les forces de l'ordre sont venues pour l'arrêter. « *Je suis sûr que si mon frère avait été là, on l'aurait arrêté. Parce qu'il est le problème du gouvernement. Ici, si quelqu'un n'a pas la même idée que les dirigeants, le gouvernement ne tarde pas à le punir* », déclare-t-il. Le mandat de perquisition a été signé par la procureure de la République, Odette Razafimelisoa. L'ex-chef de la milice paramilitaire du régime de transition n'était pas chez lui. Me Sylvestre Razafimahefa, son avocat, était présent lors de la fouille. Une mesure d'interdiction de sortie du territoire et de la capitale a été prise à son encontre. Le président du Sénat a rappelé que des procédures doivent être suivies et respectées avant de pouvoir poursuivre un sénateur au cours d'une session parlementaire. Elles concernent notamment la levée de l'immunité parlementaire dont aucune demande n'a été adressée au bureau permanent. Il admet néanmoins que si un sénateur est pris en flagrant délit, les forces de l'ordre n'ont pas besoin de la levée de son immunité pour l'interpeller. Le camp du sénateur Lylison s'insurge contre le non-respect des dispositions légales. Selon certaines sources, un opérateur économique et un ressortissant français seraient frappés d'un mandat d'arrêt assorti d'une interdiction de sortie du territoire. Selon *Ma-TV*, les détracteurs du régime entendent mettre en œuvre une série d'actes de déstabilisation jusqu'à la fête nationale du 26 juin et profiter de l'arrivée prochaine d'une nouvelle mission du FMI pour se faire entendre.

Un journaliste de *Radio Antsiva* a été malmené et s'est vu confisquer son téléphone par les forces de l'ordre lors d'un *live* au cours duquel il rapportait des informations sur la perquisition. Les associations de journalistes ont vivement réagi, dénonçant le procédé et réclamant des excuses publiques de la part des auteurs de la confiscation, rapporte *La Gazette*, qui loue la qualité du travail de l'équipe de *Radio Antsiva*, « *toujours à la pointe de l'actualité* ».

Commentaire de Tribune : « Jusqu'à quand dureront ces règlements de compte entre les anciens amis de la Transition ? Et ces éléments de forces de l'ordre pourraient-ils un jour faire ce pourquoi ils sont payés, c'est-à-dire la protection des citoyens mais pas seulement courir après les politiques ? »

Pour Les Nouvelles, « L'Etat policier tombe les masques. Face à la grogne des organisations de la société civile, aux revendications syndicales et aux interpellations des hommes d'Eglise dénonçant sans état d'âme l'incapacité de l'Etat à établir la paix sociale, base du développement, sans parler de l'insécurité grandissante dans le pays, le régime, au lieu de voir la réalité en face, préfère miser sur la stratégie de la diversion qui consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et pourquoi pas chercher un bouc émissaire. Les rumeurs de troubles voire même d'un coup d'Etat ont fait l'objet d'une large diffusion ces derniers temps (...). Un déluge continu d'informations qui empêche l'opinion publique de s'intéresser aux vrais problèmes, d'autant que des rumeurs de mandat d'arrêt contre un important acteur économique de la place ont été lancées. (...) Les médias porte-parole du régime sont en première ligne pour mettre en œuvre ce coup de communication. (...) Ce régime continue à bafouer non seulement la liberté d'expression mais aussi le droit des peuples à avoir des informations fiables, et ce en empêchant les médias de faire leur travail correctement ». Désormais tous ceux qui osent critiquer le régime seront dans le collimateur. « A vrai dire, ces rumeurs de mandats d'arrêt ont commencé à circuler juste après la publication des articles relatifs à l'achat du jet privé Falcon qui survenait avant le départ à Istanbul de la délégation présidentielle. Bizarrement, le jet a été aperçu à l'aéroport de la capitale turc à travers une image envoyée par l'équipe de communication de la présidence. Par ailleurs, il semble également que 60 milliards Ar ont récemment été sortis du Trésor, destinés au Comité national d'orientation (CNO) en charge de l'organisation du prochain Sommet de la Francophonie ».

**27/05 - Olivier Solonandrasana Mahafaly : « Appeler à une ville morte au moment où le pays est en voie de conclure les dossiers de financement avec le FMI est un délit ».** Un mot d'ordre qui vise à semer le trouble, déstabiliser le pouvoir et faire obstacle à ce que l'Etat bénéficie de la « Facilité élargie de crédit » promise à la Grande île. « Mettre en péril la stabilité, l'autorité et la souveraineté de l'État, ainsi que l'unité de la nation, sont des actes illégaux. (...) Oui, je parle bien d'actes de déstabilisation. Quel est, par exemple, l'objectif lorsque certains parlent de ville morte ? (...) Il y a des lois qui prévoient l'alternance démocratique, attendez les élections. Il ne doit plus y avoir de prise de pouvoir anticonstitutionnel », a martelé le chef de gouvernement.

Honoré Rakotomanana, président du Sénat, déclare que Lylison de Roland, a été pris en flagrant délit pour avoir incité les Tananariviens à observer une ville morte. A ce titre, son immunité parlementaire est automatiquement levée.

**Christine Razanamahasoa, député Mapar et ancienne ministre de la justice sous la Transition, déclare que la liberté d'expression est bafouée** à partir du moment où un sénateur, élu du peuple, ne peut plus s'exprimer librement. Le Mapar condamne la perquisition au domicile du sénateur Lylison et son interdiction de sortie du territoire. Le parti lance un appel à communauté internationale, rappelant que le secrétaire général de l'ONU a récemment déclaré lors de son passage à Madagascar que les parlementaires, représentants du peuple, ont le droit de s'exprimer librement.

**Le sénateur Lylison justifie son action.** « Je n'aurais pas fait cet appel si les responsables étatiques avaient réagi aux cris d'alarme lancés depuis longtemps par les différentes entités telles que les opérateurs victimes d'un détournement de fonds, notamment auprès du ministère de l'intérieur. Il en est de même par rapport à un membre du gouvernement mêlé à des affaires louches, des conseillers et proches du chef de l'Etat impliqués dans l'affaire d'Anjozorobe », a-t-il déclaré lors d'une intervention téléphonique censée provenir de Mahajanga. « D'ailleurs l'appel que j'ai lancé ne concerne pas seulement la capitale mais le pays tout entier », a-t-il ajouté. L'écu justifie la légitimité de son appel par les souffrances endurées par la population, la corruption et l'injustice. « Il existe actuellement une justice de deux poids deux mesures au pays. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de perquisition lorsque la voiture d'un élu a été prise en flagrant délit de transport de cannabis ? », s'est-il interrogé, se référant à l'affaire des 131 sacs de cannabis découverts dans quatre 4x4 munis de cocarde à Ihosy. « Je lance un appel aux intellectuels et 'olobe' de la capitale à voir de près la situation du pays », a-t-il conclu. Le sénateur en appelle également à la solidarité de ses collègues de la Chambre haute.

**Perquisition au domicile du puissant homme d'affaires Mamy Ravatomanga, conseiller officieux d'Andry Rajoelina.** Ce sont des officiers en civils mais pas aussi nombreux que les éléments des forces de l'ordre venus chez le sénateur Lylison qui sont venus perquisitionner son domicile durant six longues heures, sans avoir rien trouvé. RFI rappelle que le PDG du groupe Sodiat, âgé de 48 ans gère plus d'une dizaine de sociétés dans toute l'île : immobilier, BTP, transports, pétrole, hôtels de luxe ou encore médias. « Derrière la success-story de l'homme d'affaires, demeurent plusieurs zones d'ombre. Soupçonné de blanchiment d'argent et de trafic de bois de rose, Mamy Ravatomanga a déjà fait l'objet d'une interdiction de sortie de territoire en 2015. Son nom est également cité par la presse dans l'affaire des rondins de bois de rose saisis à

Singapour. C'est par l'intermédiaire des journaux Madagascar Matin et La Vérité dont son entreprise est propriétaire, qu'il rejette en bloc ces accusations. Mamy Ravatomanga figure enfin dans la liste des 'Panama Papers' en tant qu'actionnaire de la société 'Essential Time Group limited' enregistrée aux Iles Vierges britanniques. Plusieurs fois inquiété, l'opérateur économique n'a jamais été arrêté ». « Au risque de déplaire à tous les détracteurs patentés des hommes d'affaires malgaches pour le bonheur de ces chefs d'entreprise étrangers qui se croient en pays conquis, il faut reconnaître que le patron du Groupe Sodiati est en train de vivre actuellement une véritable persécution », écrit La Gazette, qui indique que l'homme d'affaire est « le premier investisseur malgache, (...) partenaire reconnu de quelques firmes d'Europe et d'ailleurs ».

**28/05 - Les employés du groupe Sodiati s'insurgent contre le harcèlement dont leur PDG serait actuellement victime.** 500 d'entre eux ont observé un sit-in pour attirer l'attention sur le « mauvais traitement à l'encontre des opérateurs Malgaches » Ils redoutent que le groupe soit otage de la politique et connaisse le même sort que Tiko en 2009.

**Troisième perquisition dans le cadre de l'affaire Lylison.** Le domicile de Franck Legrand, binational propriétaire du restaurant « Le Rossini » et neveu de Francisque Ravony, ancien premier ministre d'Albert Zafy, a été perquisitionné par les officiers de police judiciaire de la gendarmerie et de la police nationale. Une forte équipe de la brigade criminelle armée et cagoulée a participé aux opérations. D'après l'avocat de l'opérateur, « les fouilles se sont déroulées normalement et les droits de la défense ont été respectés ». Les investigations n'ont donné aucun résultat, comme dans le cas des deux opérations précédentes. Une interdiction de sortie de territoire a été émise à son encontre. Seule son épouse était présente au domicile, avec l'avocat de la famille. Le premier ministre Olivier Mahafaly a soutenu que « si des mesures pareilles ont été prises c'est qu'il y a non-respect des lois », laissant à nouveau entendre que des actes de déstabilisation ont été commis, en rapport avec la prochaine visite d'une délégation du FMI.

**Grosse pression sur les opposants et Andry Rajoelina.** « Le régime envoie un message à Andry Rajoelina, cela peut être une simple dissuasion pour éviter les troubles à l'approche du Sommet de la Francophonie, mais cela peut aller plus loin en l'accusant de fomenter un coup d'Etat pour l'empêcher d'être candidat en 2018 », analyse un juriste membre de la société civile œuvrant en faveur d'un Etat de droit. Il évoque la possibilité d'un jugement par contumace et l'interdiction de fait d'entrer sur le territoire, sous peine d'arrestation.

**28/05 - La LOI annonce que le président de la République envisagerait d'organiser une élection anticipée après la tenue des deux grands sommets de la fin de l'année** (COMESA, Francophonie). Ses conseillers, Norbert Lala Ratsirahonana et Manandafy Rakotonirina en tête, l'aurait convaincu qu'il serait le seul candidat à être prêt pour cette échéance.

**30/05 - Présidentielle anticipée réclamée.** Six formations politiques (le MMM de Hajo Andrianainarivelo, le PLD de Saraha Georget Rabeharisoa, l'ADN d'Edgard Razafindravahy, le Marina de l'artiste Gangstatabab, le Masters d'Alain Ramaroson et le Freedom de Lalatiana Rakotondrazafy) réclament une élection présidentielle anticipée. « Le pays se trouve dans le gouffre, la population est dans un profond désarroi. Démissionnez si vous n'êtes pas capables d'améliorer les choses et de redresser le pays », déclare en particulier Edgard Razafindravahy, pour qui les autorités, incapables de trouver les réponses adéquates aux défis qui leur sont posés, craignent fortement pour leur pouvoir et réagissent aux moindres rumeurs de coup d'Etat. Freedom demande aux députés d'introduire une motion de déchéance contre le chef de l'Etat. Les mouvances Ravalomanana et Rajoelina ont été appelées par certains à s'associer à cette revendication d'élection présidentielle anticipée. Tribune juge l'ambiance politique actuelle « délétère ». Jean Louis Robinson, ancien candidat à la présidence de la République (mouvance Ravalomanana) estime que l'actuel régime devrait démissionner. Il en va de même pour l'artiste et homme politique Vahombey, qui préconise une alliance entre Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina afin de pousser les dirigeants à cette démission.

**30/05 - Marc Ravalomanana : interdiction de sort du territoire démentie.** Des rumeurs selon lesquelles une interdiction de sortie du territoire (IST) a été prise à son encontre ont circulé dans les réseaux sociaux. Une source proche du dossier a démenti cette information. « Il n'y a jamais eu d'IST contre Marc Ravalomanana. Il ne fait l'objet d'aucune enquête », a-t-elle souligné.

**31/05 - L'ancien premier ministre Omer Beriziky serait aussi dans le collimateur des forces de l'ordre** à propos de son éventuelle implication dans un projet de coup d'Etat, annonce Midi. Au cours d'une conférence de presse, il a tenu à expliquer qu'il n'envisage aucunement de soutenir des actes de déstabilisation. « Je ne connais même pas les deux colonels cités comme étant mes complices dans cette affaire », a-t-il affirmé, ajoutant : « je n'ai rien à cacher. Je n'ai pas peur d'être perquisitionné si les tenants du régime souhaitent fouiller ma maison ». Omer Beriziky n'écarter pas sa possible participation à l'élection présidentielle de 2018. Deux officiers supérieurs seraient également placés sous surveillance des services de renseignement.

ment. Marc Ravalomanana vient s'ajouter à ces personnalités suspectes, laissent entendre plusieurs médias.

**31/05 - Les trois personnalités dont les domiciles ont été perquisitionnés restent introuvables.** Les informations sont confuses et contradictoires quant à l'endroit où se trouvent les intéressés.

**Les détracteurs du régime menaceraient de détruire les ponts qui enjambent les principales rivières ceinturant la capitale.** Les forces de l'ordre ont été mobilisées afin de sécuriser plusieurs points stratégiques, indique *Matv*. La rumeur courait depuis plusieurs mois mais semble avoir pris corps. D'autres points sensibles de la Grande île auraient été placés sous surveillance renforcée.

## ► **Parlement, mise en place des institutions de la IV<sup>ème</sup> République**

**04/05 - Ouverture de la session ordinaire du Parlement.** Pour la 1<sup>ère</sup> fois sous la IV<sup>ème</sup> République, les deux Chambres sont appelées à siéger simultanément. 20 projets de loi doivent être débattus dans les 60 jours que dure la session. Le projet de code de la communication sera examiné en priorité, déclare le président de l'Assemblée, qui s'engage à favoriser l'apaisement, en écartant tout nouvel assaut contre l'exécutif, sans renoncer pour autant à son rôle d'interpellation et de contrôle de l'exécutif. A l'ouverture de travaux, les députés ont réclamé à nouveau le déblocage d'une somme de 200 millions Ar par district dans le cadre du Fonds de développement local (FDL), avec comme ordonnateur principal l'élu de la circonscription. Une revendication qui a déjà été rejetée par la HCC. Les députés ont enfin réitéré leur demande d'octroi d'un véhicule 4x4, jugé indispensable à l'exercice de leur mandat.

La session s'ouvre à la Chambre basse sous les auspices d'un scandale de trafic de stupéfiant et d'escroquerie, déplore *L'Express* (cf. supra, rubrique « *gouvernance* »)

Le président du Sénat, pour sa part, affirme que la grande affaire de la session sera la mise en œuvre d'une décentralisation « *effective, équitable et efficiente* », assortie de transferts de ressources du pouvoir central vers les collectivités territoriales décentralisées. Honoré Rakotomanana s'engage à veiller à la mise en place de la HCJ, seul organe habilité à poursuivre les hauts responsables afin de lutter contre l'impunité. Autre priorité : l'installation du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDD).

Les deux représentants du Sénat au sein de la HCC devront également être désignés au cours de cette session. Le quotidien *Les Nouvelles* rappelle que la HCJ aurait déjà dû être mise en place avant le 25 janvier 2015, un an après l'investiture du président de la République. L'absence de cette institution a déjà coûté à Madagascar une partie du financement de l'UE. Le président de la Chambre haute entend enfin travailler en étroite collaboration avec le Bianco et le Samifin et faire de l'institution « *un modèle de gestion* ».

**06/05 - Le conseil du gouvernement accorde les 200 millions Ar par district requis par les députés. Une somme dont l'ordonnateur principal sera, toutefois, le représentant de l'État.** « *Ce projet de décret n'est qu'un leurre politique* », assène un député. « *La loi concernant le Comité local de développement (CLD) relègue littéralement les députés au rôle de simple spectateur* », estime-t-il. La création des CLD constituait une revendication ancienne des parlementaires, qui avaient déposé une proposition de loi en ce sens. Son initiateur, le député Jao Jean, voulait que les élus disposent d'un budget pour concrétiser leurs promesses de campagne. L'initiative parlementaire prévoyait que le Comité soit présidé par un député disposant d'un pouvoir d'ordonnateur financier mais l'orthodoxie financière a finalement imposé un autre choix. Le député de la circonscription pourra présider le CLD mais n'en sera pas l'ordonnateur. Pour le député Mamy Rajohnson, le ministère de l'intérieur a fait ainsi le choix de la déconcentration au détriment de la décentralisation.

**L'ordonnateur secondaire des 200 millions destinés à chacun des six districts d'Antananarivo sera le préfet de police.** Lalao Ravalomanana fera partie du Comité local de développement, au même rang que les députés élus à Antananarivo, les sénateurs, les représentants des opérateurs économiques et de la société civile. Des dispositions qui pourraient bien compliquer la tâche de l'ex-première dame, aux prises avec le pouvoir pour la réhabilitation de la capitale et la concrétisation de ses projets de développement. Sa marge de manœuvre pour tenir toutes ses promesses de campagne en sera réduite, ce qui ne manquera pas de nuire à l'image de son époux dans la perspective de la présidentielle de 2018, estiment des observateurs, qui s'accordent à dire que la présidentielle malgache se joue toujours dans la capitale.

**10/05 - Accueil mitigé du programme du nouveau premier ministre devant chacune des deux assemblées.** Olivier Mahafaly a détaillé les priorités du programme général de l'Etat (PGE), axées sur la lutte contre la pauvreté, le développement des services sociaux de base, la bonne gouvernance et la reprise économique. Le chef du gouvernement a fait de nombreuses promesses mais son discours n'a pas toujours convaincu, note *RFI*. « *Quand ? De quelle manière ? Par quels moyens ? Des questions auxquelles le locataire de Mahazoarivo n'a pas apporté pas de réponse. (...) Une allocution peu enthousiasmante aux oreilles de l'opinion et de quelques députés, mais qui, semble-t-il, a amplement satisfait la majorité des élus* », ob-

serve *L'Express*. Aucun mot, par exemple, sur la création du tribunal spécial contre le trafic de bois de rose et des ressources naturelles, rien de précis sur la mise en place d'une « *justice impartiale et indépendante* », sur le relogement des groupes les plus vulnérables, sur la mise en place d'une protection sociale universelle, sur les revendications syndicales du moment ni sur la situation de la Jirama et d'Air Madagascar. « *Le plan permet difficilement de se faire une idée de la vision à court ou à long terme du gouvernement, et ne propose pas de perspective claire. Pour une frange de l'opinion, le PGE semble avoir été échafaudé précipitamment* », estime encore le quotidien. La présentation du PGE est la 3<sup>ème</sup> du genre et elle ressemble comme deux gouttes d'eau aux précédentes, se désole un député du Mapar, qui attend le pouvoir de pied ferme sur ses réalisations. Des élus, insatisfaits, ont quitté la salle et la séance de questions-réponses a tourné court. La présentation du premier ministre ne semble pas avoir retenu l'attention des députés, qui ont paru, une fois encore, plus préoccupés par leurs « *droits et avantages* », note pour sa part *Les Nouvelles*.

**14/05 - Les membres du bureau permanent de l'Assemblée sont une fois de plus menacés de destitution.** Près de 70 signatures auraient déjà été collectées. En cause, « *sa mauvaise gestion des affaires au sein de la Chambre basse* ». La destitution ne peut être prononcée que par un vote des 2/3 des élus. Les députés frondeurs évoquent notamment le non-règlement d'indemnités pour certains de leurs assistants et les critères d'attribution jugés opaques des missions à l'étranger.

**19/05 - Ambiance tendue à l'Assemblée nationale à l'ouverture e la session ordinaire.** Selon les multiples bruits qui circulent dans les travées du palais de Tsimbazaza, des députés et des membres du bureau permanent seraient prêts à en découdre. Le souhait de certains élus de destituer le bureau permanent se ferait plus insistant. La gestion des finances de l'institution, des soupçons de favoritisme, notamment pour les missions à l'étranger, mais surtout les péripéties de la nomination du premier ministre, motiveraient ceux qui ont dans l'idée de démettre Jean-Max Rakotomamonjy et quelques membres de son équipe. Outre le président, trois de ses vice-présidents sont au cœur de la tourmente.

**23/05 - Les élections régionales et provinciales ne sont plus au calendrier de l'année 2016.** Le premier ministre, Olivier Solonandrasana Mahafaly indique qu'aucune élection n'est encore envisagée, alors que l'annonce avait été faite de la possibilité d'organiser ces scrutins au mois de juin. Dans l'attente, la CENI multiplie les ateliers et les formations afin de renforcer la capacité de ses membres et capitaliser leurs acquis, avec pour objectif de se rapprocher des normes et standards internationaux. Un programme qui a reçu l'appui de Hawa Ahmed Youssouf, représentante de l'UA à Madagascar.

**30/05 - Le dépôt de candidature pour représenter l'Assemblée nationale à la Haute cour pour la défense de droit de l'homme et de l'État de droit (HCDD) a pris fin.** Sept dossiers de candidature ont été déposés, pour un poste à pourvoir. Les conditions d'éligibilité sont strictes : « *Les candidats doivent avoir au moins quarante ans et posséder au minimum le diplôme de licence. Mais le plus important est que ces prétendants doivent avoir un casier judiciaire vierge, ne pas être membres d'un parti politique et n'avoir aucun mandat électif* », souligne un député, ajoutant que ces personnes doivent aussi avoir des références en matière de respect de la démocratie et de l'État de droit. Un comité ad-hoc a été mise en place pour étudier les dossiers. Les candidatures retenues seront soumises au vote de l'Assemblée.

## ► **Diplomatie, voyage de Ban Ki-Moon, préparation du Sommet de la Francophonie**

**11/05 - La visite du secrétaire général des Nations unies : 2 jours sous très haute protection.** Commentaire de *L'Express* : « *Que vient faire Ban Ki-Moon au pays le plus pauvre du monde ? Ce n'est ni le Père Noël, ni le président de la Banque mondiale, encore moins le président du FMI. Sa visite n'aura, en tout cas, aucun impact sur le déblocage des subventions par les bailleurs de fonds. C'est peut-être une caution morale en faveur du pouvoir mais cela n'impliquera absolument rien. Il est bien évident que le pouvoir veut montrer, à travers cette visite, que même les Nations unies soutiennent Rajaonarimampianina et que Ban Ki-Moon est venu pour apporter un signal à ceux qui seraient tentés par le démon d'une prise de pouvoir anti-constitutionnelle. Combien sa visite va-t-elle coûter à l'État en termes de sécurité et de logistique et surtout de travaux urgents pour être présentable ? (...) Il est bien clair que le secrétaire général n'est pas venu pour apporter des solutions aux problèmes malgaches, aux différentes grèves et revendications sociales, à la corruption généralisée, à la mauvaise gouvernance, aux trafics de bois précieux, de pierres précieuses, de personnes et d'animaux, à la destruction de l'environnement, aux atteintes aux droits humains. Il faut, d'emblée, déchanter si les mouvements syndicaux comptent sur lui pour les soutenir. Les sujets seront, certes, abordés mais de manière fortement diplomatique et en termes voilés que le pouvoir interprétera, bien évidemment, en sa faveur* ».

**12/05 - « L'implacable bilan de Ban Ki-moon sur la situation à Madagascar », titre RFI.** A l'issue de son séjour dans la Grande île, le secrétaire général des Nations unies a dressé un tableau très sombre de la situation, tant en matière d'environnement, de développement, de corruption que de respect des droits de l'homme. Lors d'un discours devant les parlementaires puis devant le président de la République, il a exhorté les autorités à faire plus d'efforts. Notamment en ce qui concerne la lutte contre la malnutrition qui coûterait au pays 1,5 milliard de dollars chaque année, soit de 11 à 14 % du PIB. La moitié des enfants malgaches ont des retards de croissance, ce qui impacte directement les capacités de développement du pays. La Grande île occuperait ainsi la 4<sup>ème</sup> plus mauvaise place mondiale, sur 177 pays. « *Madagascar se heurte à de nombreuses difficultés dont la pauvreté et la sous-nutrition. Il est donc primordial de promouvoir un développement inclusif et durable. Les opinions peuvent diverger mais il faut trouver une solution à travers le dialogue et un processus constitutionnel* », a-t-il souligné, ajoutant que les Nations unies ne toléreront pas un changement de gouvernement par voie illégale, une manière de calmer les tensions sociales et politiques qui ont pris de l'ampleur ces derniers temps, note APOI.

S'adressant aux parlementaires, il a notamment déclaré : « *Vous pouvez mettre fin à la corruption qui gangrène la société malagasy. Vous pouvez contribuer à la lutte contre le trafic des richesses naturelles. Vous avez le devoir de protéger le droit à la liberté de presse, à la liberté d'expression et à la liberté d'association de votre peuple* », Une manière, selon *La Vérité*, de recommander aux parlementaires la plus extrême vigilance lors de l'examen du texte portant nouveau code de la communication, « *et ce, afin qu'il ne soit pas du même acabit que la loi sur la cybercriminalité. Cette dernière, particulièrement liberticide en son article 20, a été qualifiée de reculade par Barack Obama du haut de la tribune des Nations unies et en présence de Hery Rajaonarimampianina, au lendemain de son adoption très controversée par l'assemblée nationale* », rappelle le quotidien.

**Non-respect des droits de l'homme : Lylison contredit Ban Ki-moon.** Le sénateur Mapar et ancien co-directeur de la FIS sous la Transition a pris la défense de ses collègues membres de force de l'ordre et contredit Ban Ki-moon qui a rappelé aux autorités que « *les opérations militaires ne justifieront jamais les atteintes aux droits de l'homme, pas plus ici qu'ailleurs. La torture n'a pas sa place dans notre monde moderne et Madagascar ne fait pas exception. Je vous engage instamment à faire cesser toutes les violations des droits, notamment les actes de vindicte populaire et les exécutions extrajudiciaires* ». « *Pour un peu, ce colonel qui a longtemps défrayé la chronique pendant la Transition et dont la structure, la FIS, considérée comme une milice, a été décriée sur le plan international, aurait déclaré qu'il s'agit d'élucubrations du SG des Nations unies* », écrit *Tribune*.

Malgré des dispositions très strictes en matière de sécurité, les membres du mouvement « *Wake Up Madagascar* » sont parvenus à brandir des banderoles sur le passage du SG pour dénoncer « *les mensonges du gouvernement et l'impunité flagrante de hautes personnalités et des proches de la présidence de la République* ». Ils ont pu le rencontrer et lui remettre un album relatant les dures réalités vécues par la population. « *Je sais le mal que vous endurez. Toutefois, ne perdez pas espoir. Si vous ne parlez pas, qui le fera ? Si vous ne bougez pas, qui le fera ?* », aurait répondu le SG des Nations unies.

**12/05 - Ban Ki-Moon en faveur du dialogue sur le dossier des îles Eparses.** « *La résolution des Nations unies 3491 de l'assemblée générale a traité la question et invite le gouvernement français à entamer des pourparlers avec le gouvernement malgache* », a-t-il indiqué lors de la conférence de presse tenue à l'issue de son bref séjour à Madagascar. « *Je crois savoir que les pourparlers ont commencé et j'encourage les deux pays à continuer sur ce chemin pour trouver une solution à ce problème de longue date* » a-t-il poursuivi. *Tribune* estime « *qu'en tant que chef d'un Etat organisateur du Sommet de la Francophonie et surtout espérant un minimum de financement extérieur* », le président malgache a fait « *profil bas* » sur ce dossier.

**12/05 - L'Accord de Paris à ratifier.** Le secrétaire général des Nations unies invite l'État malgache à procéder le plus tôt possible à la ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Madagascar fait partie des 177 pays ayant signé cet accord à New York au mois d'avril.

**14/05 - Préparation du Sommet de la Francophonie : les grands travaux avancent.** Mamy Rajaobelina, délégué général du comité d'organisation, s'attache à lever les doutes sur la capacité de Madagascar à tenir ses engagements. Les infrastructures pour l'accueil de cet événement seront livrées à temps, notamment le nouvel axe routier Tsarasaotra-Ivato, long de 11 km, dont la réalisation a été confiée à une entreprise chinoise qui emploie 24 heures sur 24 700 personnes, dont 200 Chinois. Des entreprises malgaches travaillent pour ce chantier en sous-traitance. De grands travaux de réhabilitation ont été engagés au centre de conférences international d'Ivato ainsi que l'hôtel cinq étoiles attendant.

**19/05 - L'ambassadeur des États-Unis, Robert Yamate, approuve la stratégie de lutte contre la corruption présentée par le premier ministre mais il insiste sur la nécessaire stabilité politique.** « *Les crises politiques successives qu'a connu Madagascar ont ralenti la lutte contre la corruption* », annihilant les

efforts de l'administration, observe-t-il. Prenant l'exemple du coup d'État de 2009, il souligne que « *toutes ces péripéties ont freiné la mise en place de la bonne gouvernance et d'une sérieuse lutte contre la corruption* ». Le retour à l'ordre constitutionnel n'a pas permis d'éradiquer les mauvaises pratiques qui s'étaient imposées et généralisées durant la période de crise. « *Malheureusement, comme cela a été mis en évidence par la plus récente enquête internationale sur la perception de la corruption, celle-ci continue d'être un problème majeur à Madagascar* », souligne-t-il. L'ambassadeur constate néanmoins que « *des stratégies sont mises en place par l'État* » et se dit satisfait des engagements pris. Robert Yamate affiche sa volonté de soutenir le pouvoir dans sa lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. « *J'espère que l'élection présidentielle de 2018 sera libre, ouverte et transparente, pour que Madagascar ne recule plus dans la lutte contre la corruption. Pour cela, il faut une alternance démocratique* », a-t-il mis en garde en guise de conclusion.

**20/05 - Les Etats-Unis demandent des explications sur la libération de Johnfrince Bekasy, trafiquant notoire de bois de rose.** La facilité avec laquelle il a pu quitter la Grande île interpelle l'ambassadeur des Etats-Unis, Robert Yamate, qui est revenu une nouvelle fois à la charge sur ce dossier. Dénoncée dans le dernier rapport du Département d'Etat américain sur les droits de l'homme, cette « *évasion* » à Maurice n'aurait donné lieu à aucune instruction judiciaire. « *Nous attendons et demandons une coopération de ceux qui ont traité cette affaire pour mettre les choses au clair* », déclare l'ambassadeur.

**23/05 - La représentante de l'UA à Madagascar, Hawa Ahmed Youssouf, insiste sur la nécessité d'un dialogue inclusif pour éviter que la Grande île ne replonge dans une crise politique.** « *Un coup d'Etat ne doit plus être perpétré au pays et la population malgache ne doit plus vivre la crise comme les années précédentes. Madagascar a besoin de stabilité et les dirigeants doivent avoir la légitimité et la légalité afin de pouvoir atteindre les objectifs* », a-t-elle précisé. « *Les dirigeants doivent veiller au respect de l'intérêt général et cesser de servir des intérêts privés* » a-t-elle encore ajouté. Ils doivent être « *à l'écoute de la population et trouver des solutions adéquates à ses problèmes* ». La représentante de l'UA met en garde ses interlocuteurs : l'Union ne fera preuve d'aucune indulgence envers ceux qui envisageraient de renverser le pouvoir en place.

## **DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE**

**02/05 – La Conférence des évêques catholiques épingle le pouvoir<sup>1</sup>.** « *Les mensonges et les vols sont parvenus jusqu'au sommet de l'État. On a même vendu la souveraineté nationale* ». Les déclarations des évêques ont été particulièrement dures et critiques envers le pouvoir. « *La société sombre dans un climat de violence et de pauvreté. La population se trouve livrée à elle-même. La violence, le vol et les exécutions deviennent le quotidien des Malgaches* », soulignent-ils, mettant en avant l'incapacité des dirigeants à résoudre les problèmes qui gangrènent la société. La grande place occupée par l'argent et la corruption dans la gestion des affaires nationales a été au centre des sujets abordés. « *Les richesses naturelles sont galvaudées, en ne parlant que de l'exploitation illicite de bois de rose, de l'or et des pierres précieuses. Aucune loi précise n'a été mise en place jusqu'à maintenant, et la gestion des ressources naturelles reste floue* », ont-ils martelé, ajoutant que « *ce ne sont pas seulement les ressources naturelles, mais le droit et les valeurs de la société malgache qui se trouvent aussi bafoués et échangés contre de l'argent* ». « *En somme, on nourrit la population par des mensonges* », conclut la Conférence.

**17/05 - Dans leur message à l'occasion de la fête de Pentecôte, les quatre chefs d'Eglises du FFKM rejoignent les évêques catholiques dans la description des réalités de la situation malgache,** mettant en exergue les enrichissements illicites et le pillage des richesses nationales. Ils lancent un appel à la population pour qu'elle s'oppose à l'injustice, à la spoliation des terrains, au non-respect de la vie, à la corruption et à la dictature de l'argent. Le FFKM déclare notamment : « *les rumeurs et les mensonges sont devenus légion de sorte qu'on ne sait plus qui dit la vérité et qui ment. Et beaucoup en profitent pour s'enrichir en utilisant tous les moyens pour étouffer la vérité* ». Les mauvaises pratiques s'installent dans tous les secteurs d'activité. « *Les malgaches vivent ainsi dans une société sens dessus-dessous* ». Les Eglises entendent malgré tout favorables au dialogue avec le pouvoir et se déclarent disposées à poursuivre leurs initiatives en faveur de la réconciliation nationale.

**24/05 - Sommet humanitaire mondial des Nations unies à Istanbul : « Hery Rajaonarimampianina s'engage à respecter les droits de l'homme »**, titre *Midi*. Dans son discours, le chef de l'Etat s'est engagé à poursuivre ses efforts en vue de faire respecter la dignité et les valeurs humaines et de promouvoir la lutte contre toutes les formes de violences commises à l'encontre de la personne humaine, en violation du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

<sup>1</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/29/51/448497/110573946.pdf>

## ► Traite de personnes, migrants

**02/05 - Cinq migrants Malgaches se noient au large de Mayotte.** Thierry Vabret, médecin urgentiste de garde à l'hôpital de Dzaoudzi a été appelé pour constater le décès de cinq personnes dont un bébé, un enfant et trois jeunes femmes, à la suite d'un naufrage. Deux autres personnes sont portées disparues, dont le pilote de l'embarcation. Le bateau contenant une vingtaine de personnes tentait la traversée entre Nosy-Be et Mayotte. Le naufrage s'est produit après l'intervention de la douane, venue intercepter l'embarcation. « *Tous les jours, une centaine de migrants rejoignent Mayotte en bateau depuis les Comores ou Madagascar. Une trentaine ou une quarantaine sont interceptés* », rappelle Thierry Vabret. « *Les migrants viennent essentiellement à Mayotte pour être soignées car ils n'ont pas les moyens de le faire dans leur pays. Des patients viennent parfois avec des fractures qui ont plus de deux jours, ou ont fait un accident vasculaire il y a quelques jours ou quelques semaines* », affirme-t-il. De nombreuses femmes viennent aussi accoucher à Mayotte afin de faciliter l'obtention de la nationalité française pour leurs enfants. « *Après avoir été interceptées, les personnes sont envoyées dans un centre de rétention administrative et passent un examen médical. Si leur état de santé ne leur permet pas de repartir, elles sont soignées ici* », ajoute encore l'urgentiste. L'Express précise que l'embarcation, un bateau de pêche, avait été pris en chasse par une vedette des douanes françaises, tous feux éteints et serait entrée en collision avec ses poursuivants.

**30/05 - Le préfet de Mayotte a indiqué que la surveillance maritime entre le nord de Mayotte et Anjouan ainsi qu'entre le sud de Mayotte et Madagascar sera renforcée** grâce à l'arrivée d'un Falcon et de la frégate Nivôse, appareils en provenance de La Réunion. « *Nous poursuivons l'intensification de la lutte contre l'immigration clandestine* », a annoncé le nouveau préfet de Mayotte, Frédéric Veau.

**07/05 - Travail domestique à l'étranger : reprise des migrations sous condition.** L'État semble déterminé à reprendre l'envoi de femmes malgaches dans les pays arabes où l'autorisation de migration est suspendue depuis 2013 pour des raisons de sécurité. « *Les Malgaches ont le droit de travailler à l'étranger. On lèvera la suspension lorsqu'on se sera aligné sur les normes internationales en matière de migration de travail. Il est urgent de mettre en place des pratiques de recrutement conformes aux standards internationaux* », souligne Lydia Toto, ministre de l'emploi, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Une déclaration faite en marge de l'ouverture du forum interrégional de partage de connaissances sur le travail des migrants, initié par le BIT. Depuis 2009, on estime à une quarantaine le nombre de travailleuses malgaches qui ont péri dans les pays du Golfe et au Liban. Le forum qui s'est tenu devrait conduire à l'élaboration d'un programme de migration équitable pour les travailleurs domestiques en Afrique, dans les États arabes et en Asie. Madagascar compte également ratifier la convention 189 portant sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques en vigueur au niveau international depuis septembre 2013. Madagascar s'est engagé à réaliser dans un délai de trois mois un état des lieux précis sur les travailleurs domestiques expatriés. Les autorités ne disposent pas de chiffres exacts concernant cette population, estimée à au moins 5 000 personnes.

Le forum interrégional de partage de connaissances a réuni pour la première fois à Madagascar une quinzaine de pays. La réussite des Philippines, gros pourvoyeur de travailleuses domestiques a servi d'exemple. Le pays propose aux candidates au départ une formation adaptée au pays dans lequel elles se rendront, un suivi régulier durant leur séjour et une prise en charge au retour afin de faciliter leur réintégration.

**09/05 - Les travailleuses domestiques au Liban dénoncent l'indifférence à leur sort du consulat honoraire de Madagascar.** Elles implorent le soutien de l'État. Leur message a été transmis par une Libanaise, Farah Salka, directrice d'un mouvement antiraciste, de passage à Madagascar pour participer au Forum interrégional du BIT sur le partage des connaissances sur le travail des migrants en Afrique, en Asie et dans les pays arabes. « *Le consul honoraire exige une grande somme d'argent pour le renouvellement de nos passeports. On a un consulat, mais il n'y a personne pour nous représenter quand on est face à des problèmes. L'Etat malgache devrait envoyer une délégation pour arranger la situation* », ont-elles souligné dans leur missive. Ces plaintes proviennent de femmes malgaches en fin de contrat ou qui voudraient rentrer au pays, de celles qui sont détenues dans des prisons, sans le soutien de quiconque. La surexploitation des employées se manifeste par des coups et blessures, la confiscation des papiers d'identité par l'employeur, conduisant à leur emprisonnement. Une pratique déjà dénoncée pour les expatriées dans les pays du Golfe. Selon Farah Salka, ce phénomène ne pourra être éradiqué rapidement car il repose sur le système du « *Kafala* », une forme d'esclavage moderne qui donne tous les droits à l'employeur. Les autorités libanaises devraient cesser de faire appel à la main d'œuvre étrangère tant qu'elles ne sont pas en mesure d'assurer la protection de ces travailleuses, estime l'intervenante. Des accords entre pays de départ et pays de destination ont été vivement préconisés durant le Forum. « *Dans ce type d'accord, le rapprochement familial devrait être privilégié et le pays expéditeur devrait avoir l'obligation de faire des suivis réguliers* », estime Norotiana Jeannoda, présidente du Syndicat professionnel de travailleurs sociaux. Des recom-

mandations qui semblent pour l'heure utopiques car même à Madagascar l'État ne parvient pas à protéger les employés privés de protection sociale, fait-on observer.

**11/05 - Une sexagénaire malgache hospitalisée à Liban.** Selon le consul honoraire de Madagascar, l'état de santé de cette domestique n'a aucun lien avec sa profession ni avec son employeur. « *Son état est critique* », a-t-il expliqué. « *On fait tout ce qu'on peut pour la sauver, en prenant en charge les dépenses nécessaires* », affirme-t-il. Le consul a tenu à répliquer à la dénonciation des travailleurs domestiques expatriés au Liban, parue dans la presse malgache : « *Les portes du consulat sont ouvertes, sans rendez-vous, à tous les membres de la communauté malgache, même le dimanche. Le consul n'exige aucune somme d'argent des ressortissants malgaches pour l'octroi d'un passeport* ».

**23/05 - Migration clandestine vers les pays du Golfe : les travailleuses migrantes utilisent des boutres pour quitter Madagascar.** Les candidates à l'expatriation ont changé de stratégie pour contourner les obstacles administratifs qui les empêchant de rejoindre le Liban, l'Arabie Saoudite, le Koweït ou les autres pays du Golfe. « *Les jeunes femmes ne prennent plus l'avion mais se déplacent en boutre ou en bateau sur les côtes nord-ouest, à destination des îles voisines comme les Comores, Mayotte, Maurice ou La Réunion. Une fois dans l'un de ces pays, elles règlent leurs papiers pour aller dans les pays du Golfe. C'est à partir de là que leurs problèmes commencent vraiment* », avance Marie Albertine Raveloarison, présidente de l'association des victimes de la traite de personnes « *Avotra* ».

## ► Insécurité<sup>2</sup>, vindicte populaire, kidnappings

**10/05 - Quatre touristes chinois agressés et grièvement blessés au site touristique du Pic Saint Louis (Tolagnaro).** Accompagnés de deux guides locaux, ils ont été attaqués en cours de route par trois hommes armés.

**24/05 - Honorine Rasoamanalna, vice-présidente d'Akamasoa a été sauvagement assassinée.** Le drame a suscité une très vive émotion au sein de la communauté du Père Pedro et bien au-delà, parmi tous ceux qui soutiennent l'action de l'association auprès des exclus.

**12/05 - Capturés par le fokonolona à Ambolomadinika Ikalamavony, deux individus ont été lynchés à mort** par une foule furieuse Ils ont été accusés d'avoir détourné quatre passants, dont deux élèves.

**15/05 - Une vindicte populaire a été évitée de justesse près de Mananara-Nord.** Le fokonolona a assiégé la brigade de la gendarmerie, réclamant qu'un voleur de vanille qui s'était rendu lui soit livré. Les gendarmes ont utilisé des munitions d'instruction pour disperser la foule.

**27/05 - Un suspect décapité à Manakara.** Appréhendé par le fokonolona alors qu'il était en train de voler du paddy dans une rizière, un individu a été décapité par les personnes qui l'ont capturé. Le suspect aurait opposé de la résistance alors qu'il allait être livré aux forces de l'ordre. La gendarmerie aurait eu pour consigne de ne procéder, pour l'instant, à aucune arrestation.

**27/05 - Les vols de vanille sur pied font rage à Sambava.** Une escouade de bandits armés a insufflé la terreur dans une plantation où les assaillants ont débarqué en pleine nuit. Chassés à coups de fusils, deux cultivateurs ont dû prendre la fuite, abandonnant leur vanille en phase de mûrissement. Arrosé de balles, l'un d'eux a été blessé.

**11/05 - Une opération anti-dahalo fait sept morts dans le district de Vondrozo.** La gendarmerie avait lancé une opération anti-dahalo baptisée « *Tamborolava* » dans la commune de Vohimarina. Une poignée de gendarmes et 200 membres du fokonolona ont fait face à une cinquantaine de malfaiteurs. Quatre membres du fokonolona et trois dahalo ont perdu la vie, un gendarme a été touché par balle. Les protagonistes se seraient affrontés au moins à quatre reprises, jusque dans la zone du fleuve Mananara, frontalière de Midongy du Sud.

**12/05 - Insécurité à Antsalova : le vol de 900 zébus commis par une centaine de bandits armés provoque la manifestation d'un millier de personnes au chef-lieu de district.** La population accuse les autorités de ne pas assurer leur protection. Trois hommes en treillis, brandissant chacun une Kalachnikov, suspectés d'appartenir aux forces de l'ordre, étaient à la tête de la bande qui s'est emparée du troupeau. Depuis bientôt six mois les éleveurs de la localité ne bénéficient plus de la protection de la gendarmerie.

<sup>2</sup> Cf. le reportage à d'Ankazoabo-Sud de l'envoyé spécial du Monde, Sébastien Hervieu – Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/17/61/448497/110771504.pdf>

rie pour le convoyage de leurs troupeaux au grand marché de Tsiroanomandidy qui approvisionne la capitale. La décision aurait été prise par les ministères de tutelle qui suspecteraient l'introduction de bœufs volés au sein des troupeaux destinés à l'abattage. Confiés à des convoyeurs armés de fusils de chasse, payés 15 000 Ar par bête, les troupeaux sont désormais en proie aux attaques de dahalo. « *La population demande l'intervention d'un hélicoptère* », lance le député d'Antsalova.

**14/05 - Une centaine de dahalo armés se sont emparés d'une centaine de zébus appartenant au maire d'une commune proche de Toliara. Un gendarme a été abattu.** Après la fusillade, la horde de dahalo a pris le large, emportant avec elle le troupeau dérobé. Un peloton de gendarmes et de militaires s'est engagé à leur poursuite dans les zones sensibles du district de Sakaraha. Une opération qui s'inscrit dans le cadre des Initiatives pour les Résultats Rapides (RRI), menées par le secrétariat d'État en charge de la gendarmerie. L'une de leur mission consiste à récupérer la dépouille du gendarme abattu pour ensuite remonter la piste des fuyards.

**16/05 - Un conflit entre deux villages du Sud-Est fait une cinquantaine de morts, révèle *Le Daily*, parmi lesquels des femmes, des enfants et des personnes handicapées.** Les forces de l'ordre ne sont pas parvenues à rétablir le calme. 3 000 personnes auraient fui leur habitation. Des cases ont été incendiées. Les rivalités entre ces deux communautés villageoises sont anciennes mais elles ont été exacerbées suite à un vol de bovidés. Les autorités ont pris en charge les personnes déplacées en leur offrant des tentes et de la nourriture. La gendarmerie s'emploie à essayer d'instaurer un dialogue avec les protagonistes.

**17/05 - Opérations anti-dahalo dans le Moyen-Ouest.** Les compagnies de gendarmerie de Maintirano, Antsalova, Morafenobe et Tsiroanomandidy, ont mené une opération coordonnée suite au vol de 860 têtes de bovidés. Le tiers du troupeau a pu être récupéré.

**Deux dahalo abattus près de Mandoto.** Une bande de dahalo s'était emparée de 13 zébus appartenant au secrétaire général de la région Vakinankaratra. Deux des malfaiteurs sont tombés sous les balles du fokonolona, à la traversée d'un cours d'eau faisant office de frontière naturelle entre le district de Mandoto et celui de Soavinandriana.

**20/05 - Opération anti-dahalo à Sakaraha, Ankazoabo-Sud et Antsalova : l'hélicoptère cloué au sol, faute de pilote.** Le pilote a pris sa retraite et le recours au service d'une tierce personne est jugé trop onéreux. Les interventions de cette Alouette II de l'armée sont donc suspendues dans les zones sensibles où se sont abattus ces derniers jours des hordes de dahalo, faisant des morts et des blessés parmi les gendarmes. Les élus locaux avaient lancé un appel de détresse aux autorités après des vols massifs de zébus par une bande équipée de Kalachnikovs. Le dernier vol de l'appareil remonte à la visite officielle du SG des Nations unies, les 10 et 11 mai, au cours de laquelle il avait participé à la sécurisation du cortège.

**21/05 - Un ULM en provenance de la Réunion est attendu à Betroka. Pour une durée de six mois, il sera mobilisé dans la poursuite des dahalo.** L'appareil est attendu sur le plateau de Mahabo, à 55 kilomètres du chef-lieu de district, où est basée l'Unité Spéciale Anti-Dahalo (USAD). Pendant les interventions très souvent périlleuses des gendarmes d'élite de cette unité spécialisée et des éléments territoriaux, ce monomoteur commandé par un pilote à la retraite de l'armée française sera le premier à engager les poursuites en tant qu'éclaireur. En communication radio avec les hommes au sol, l'ULM procédera à une localisation des fuyards pendant leur progression, pour ensuite transmettre en temps réel leurs coordonnées, de façon à orienter les poursuivants, anticiper sur le plan de bataille, prendre à contre-pied les attaques et débusquer les embuscades. Les dédales de montagnes de l'Andriy seront l'une des zones soumises à une surveillance aérienne.

**24/05 - Terreur à Tsiroanomandidy.** Une quarantaine de dahalo, armés d'une quinzaine de fusils de chasse et de deux Kalachnikov, se sont abattus au petit matin sur le village de Marovoalavo à Tsiroanomandidy. 120 têtes de zébus ont été dérobées. Les assaillants se sont emparés au passage de tous les objets de valeur chez les habitants pris pour cibles. Ils ont plongé le village dans la terreur en tirant de nombreux coups de feu. Cinq blessés, dont deux enfants, ont été dénombrés.

**30/05 - Deux villages de la commune de Beraketa (district de Bekily) ont été totalement incendiés par une horde de dahalo.** Les habitants ont dû abandonner les lieux. « *Chaque jour, on signale des meurtres et des scènes de pillage à Beraketa* », souligne un parlementaire de la région, qui évoque un drame humain avec l'exode de plusieurs milliers de personnes. « *Ces malheureux n'ont plus rien et ils ont faim et ont besoin de tout* », déplore-t-il. De son côté, le maire de Beraketa se plaint du lot de nouveaux problèmes qu'apporte cet exode massif. Les responsables locaux semblent éprouver le plus grand mal à sécuriser et protéger convenablement les petites communes des environs. 4 000 hommes de l'auto-défense (ou « *Kalo-*

ny ») ont été mobilisés pour devenir des auxiliaires des forces de l'ordre mais ils ne parviennent pas à contenir les attaques systématiques des hordes de dahalo, note *La Dépêche*.

**26/05 - Rapt d'un français d'origine indienne : un opérateur de la filière pierres précieuses jeté en prison.** Zahid Asgaraly, commerçant dans la capitale, était resté pendant près d'une semaine entre les griffes des ravisseurs. La famille n'avait pas saisi les forces de l'ordre et avait payé une rançon pour obtenir sa libération. L'opérateur est soupçonné d'avoir été impliqué dans le rapt de deux adolescents à Toamasina au mois de novembre. Plus de 70 suspects ont été auditionnés dans cette dernière affaire et une trentaine, dont un magistrat, sont toujours incarcérées, dans cinq établissements différents.

**28/05 - Arrêtés pour le rapt du fils d'un opérateur économique d'origine indienne commis mi-avril, cinq suspects ont été traduits devant le parquet d'Antsirabe.** Arrêtés le 18 avril, les cinq suspects sont restés en garde à vue près d'un mois et demi pour cause de grèves des greffiers.

## ► Justice, gouvernance

**11/05 - Le SeFaFi fustige « un système judiciaire qui favorise l'impunité ».** Dans un nouveau communiqué<sup>3</sup>, il écrit notamment : « Depuis le 11 avril, les greffiers ont mis en exécution leur mot d'ordre de grève. Le service public est immobilisé pour une durée indéterminée et sans assurer de service minimum. Ce blocage n'est pas une situation inédite et comme à l'accoutumée, les justiciables la subissent et prennent leur mal en patience, sans être réellement informés des revendications non satisfaites à l'origine de cette grève. Le nouveau garde des sceaux a hérité de ce conflit, avec celui des agents pénitenciers, et semble s'y empêtrer car jusqu'à ce jour aucun terrain d'entente n'a été trouvé. Mais le ministre a également hérité d'un autre dossier autrement plus ancien : la corruption dans la justice à Madagascar. La révélation du conflit ouvert entre le ministère de la justice et ses agents est loin d'occulter ce que les justiciables ressentent de plus en plus comme le mal qui gangrène le monde de la justice et plus largement toute la société à Madagascar ». Les stratégies adoptées, les structures mises en place pour lutter contre la corruption s'avèrent inefficaces. La situation s'aggrave.

**27/05 - Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) aurait décidé l'affectation de près de 200 magistrats. Un chiffre record qui soulève la réprobation au sein du corps de la magistrature.** Certains évoquent des décisions arbitraires, voire le retour en force « des affectations disciplinaires ». Des magistrats du siège figurent par ailleurs sur la liste des affectés, ce qui serait contraire aux dispositions de la Constitution. Un membre du CSM affirme que l'exécutif n'est pas intervenu dans cette décision. De nombreux magistrats d'Antananarivo refuseraient d'obtempérer et de rejoindre leur nouvelle affectation mais pour eux le seul moyen légal pour attaquer la décision du CSM consisterait à saisir le Conseil d'Etat.

**31/05 - Le syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) menace de lancer un mot d'ordre de grève** pour protester contre la vague d'affectations décidée par le CSM, jugée illégale et arbitraire. Une centaine de juges auraient déjà déclaré avoir été victimes de cette mesure. Le mécontentement affiché par le SMM trouverait aussi sa source dans le maintien en détention, depuis le 21 janvier, d'un juge de Toamasina, Jacky Rabehaja, qui avait été mis en cause dans l'affaire du kidnapping de deux adolescents. Pour le nouveau ministre de la justice, Charles Andriamisezana, ces deux dossiers s'ajoutent à celui de la grève des greffiers qui se prolonge et paralyse l'institution.

**03/05 - Evasion spectaculaire de 41 détenus de la maison d'arrêt de Toliara.** Les prisonniers n'ont visiblement pas eu de mal à s'échapper. Selon les premiers éléments de l'enquête, des agents pénitentiaires auraient permis cette évasion. La plupart des évadés ont été condamnés pour des vols de bovidés. L'inspecteur de l'administration pénitentiaire de Toliara condamne fermement les agissements de ces agents qui, pour l'heure, n'ont pas encore expliqué leurs motivations. C'est la première évasion recensée dans cet établissement, censée accueillir 200 détenus mais qui en compte aujourd'hui 550. Cette évasion de grande ampleur intervient en pleine tension sociale chez les surveillants de prison. Leur mouvement de grève au niveau national se prolonge depuis 4 semaines. Un braquage survenu le même jour dans un quartier de Toliara pourrait être en lien avec ces évasions. Tous les établissements de détention de l'ensemble du territoire ont renforcé leurs dispositifs de sécurité. Neuf évadés ont été repris mais tous les autres restent introuvables.

Commentaire de *L'Express* : « Les prisons comme les camps militaires restent les dernières traces de l'époque coloniale. Ils sont peut-être classés patrimoines nationaux. Ceci explique cela. À vrai dire, ce sont plutôt des moulins que des prisons. Avec le nombre croissant des candidats à l'inscription à Antanimora, où la capacité d'accueil est triplement dépassée, et à Tsiafahy, la construction d'une ou de nouvelles prisons

<sup>3</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/33/48/448497/110614886.pdf>

*est impérative. C'est d'autant plus vrai que si on attrape tous les trafiquants de bois de rose, de pierres précieuses ou d'or, il va falloir disposer d'établissements classés cinq étoiles car on aura aussi bien la quantité que la qualité. Ou à défaut de pouvoir les incarcérer, on les obligera à construire des prisons en échange de leur liberté. En attendant, il est des aéroports comme il est des prisons, c'est une passoire dont les mailles ont 1km de diamètre ».*

**Près de deux semaines après l'évasion massive, une vingtaine de détenus étaient encore en cavale.** Des barrages filtrants ont été montés dans toute la région et un appel à témoins a été lancé. La thèse de complicités internes est fortement privilégiée.

#### **05/05 - La grève des pénitenciers et des greffiers commence à perturber la police et la gendarmerie.**

Leurs infrastructures ne permettent plus l'accueil des suspects et des gardés à vue. Les postes de police de la capitale retiennent plus d'une centaine de gardés à vue. Le commissaire central prévient : si la grève perdure, il ne sera plus possible de procéder à des arrestations.

Commentaire de *L'Express* : « *La grève des agents de l'administration pénitentiaire se prolongeant, la question de la stabilité politique se pose. Ce, d'autant plus que cette grève (...) n'est que le reflet de la crise du système de sécurité malagasy. En effet, la prison est devenue le réel instrument du maintien de l'ordre dès lors que les mécanismes de stabilisation politique en amont ne fonctionnent pas correctement : opposition politique qui permet à ce que soit relayé les désaccords sans que tout se désaccorde, droit de manifester pour que les choses soient dites, autorité des forces de l'ordre, autorité enfin des décisions judiciaires. Tout ce qui précède étant vacillant, la prison a servi de menace et d'instrument de répression ultime. Le résultat est connu : surpopulation carcérale et déshumanisation des conditions de détention ».*

**26/05 - Face à l'enlisement de la grève du syndicat des greffiers, le ministère de la justice décide la réquisition d'une partie d'entre eux afin d'assurer un service minimum.** Une mesure prise à la demande de l'administration pénitentiaire qui s'apprêterait à relâcher nombre de prévenus qu'il n'est plus possible de traduire devant les tribunaux. Les greffiers n'ont pas semblé disposés à se plier à ces injonctions.

**04/05 - La HCC et le Bianco ont des avis divergents sur la question de la déclaration du patrimoine des membres du gouvernement** en raison de l'absence de texte d'application de la disposition constitutionnelle qui fixe cette obligation. Pour le président de la HCC, Jean-Eric Rakotoarisoa, les ministres reconduits dans la nouvelle équipe se doivent de déposer à nouveau une déclaration de patrimoine. Une position que ne partage pas le Bianco. Instituée par la loi sur la lutte contre la corruption en 2004, l'obligation de déclaration périodique a été reprise dans la Constitution de la IVème République. Aucun texte d'application n'étant venu compléter cette disposition, de nombreux ministres ont tardé à déposer leur déclaration auprès de la HCC.

**31/05 - Déclaration de patrimoine : la HCC menace de sanctions 69 députés.** En dépit du rappel à l'ordre du président de la HCC, Jean-Eric Rakotoarisoa, les députés restent réticents à la déclaration de patrimoine. Jusqu'à présent seuls 82 membres de la Chambre basse sur 151 se sont soumis à cette obligation qui rentre dans le cadre de la lutte contre la corruption. Le président de la HCC estime que tous les députés devraient faire cette déclaration avant la fête nationale du 26 juin. Du côté de la Chambre haute, seuls deux sénateurs se sont acquittés de cette obligation, dont le président de cette institution. Des membres du gouvernement, seuls le premier ministre et Didier Paza, secrétaire d'Etat à la gendarmerie, ont remis à la HCC leur formule de déclaration.

**04/05 - Le syndicat de la douane proteste contre les pressions et interventions des hauts responsables en faveur de certains opérateurs proches du pouvoir.** Il dénonce en particulier les agissements de la nouvelle compagnie privée Madagasikara Airways qui n'aurait pas rempli ses obligations pour l'importation de son second appareil, au mois de mars. Une source auprès de l'aviation civile de Madagascar (ACM) explique cependant que « *l'avion en question est en affrètement et ne fait pas encore partie de la flotte de Madagasikara Airways* ». Une situation qui devrait, selon d'autres sources, l'exempter de droits de douane. La compagnie, concurrente d'Air Madagascar sur certaines lignes intérieures, semble bénéficier de la protection du chef de l'Etat, qui a récemment préféré emprunter l'un de ses appareils pour se rendre à Tolagnaro, au grand dam des personnels de la compagnie nationale. *La Gazette* accuse le pouvoir de vouloir dépecer Air Madagascar au profit de Madagasikara Airways, compagnie dans laquelle des personnalités haut placées détiennent des intérêts.

**06/05 - Le syndicat de la douane demande l'organisation d'une table ronde en vue de discuter de la sécurité aux frontières.** « *Nous donnons deux semaines au gouvernement afin d'inviter à une table ronde les différentes entités concernées par la sécurité aux frontières et ceux qui opèrent dans les ports et aéroports* », lancé Herizo Ramanambola Andrianavalona, président du Sempidou. « *La coupe semble pleine pour ces douaniers, accusés de tous les maux lorsque les richesses sont exportées de manière illicite* », écrit *L'Express*. « *Le service des douanes est toujours mis à l'index à chaque trafic illicite au sein de nos*

frontières. Cette table ronde permettra de mettre la lumière sur ceux qui n'assument pas correctement leurs responsabilités », lance le syndicaliste. « La gestion du contrôle aux frontières, que ce soit au niveau des ports ou des aéroports internationaux du pays, mérite d'être mise à jour », déclare pour sa part un transitaire pour qui les trafics illicites se poursuivent et s'amplifient, en dépit des technologies mises en place sensées fiabiliser les procédures.

**06/05 - Un convoi de quatre 4X4 bourrés de cannabis qui appartiendrait selon L'Express à un ministre a été intercepté par un barrage de police à Ihosy.** Les 131 sacs de cannabis qu'ils contenaient ont été saisis par les forces de l'ordre qui les ont brûlés devant les autorités. Les voitures ont été confisquées. Leur immatriculation trahit l'identité du propriétaire, affirme le quotidien. Huit trafiquants ont été arrêtés.

« Il a fallu un sacré toupet pour oser arrêter un tel cortège dont la tête de convoi était pourvue de cocarde qui servait de passe-droit, de sésame pour éviter tout contrôle inopiné. (...) Reste à savoir le sort qui leur sera réservé pour avoir commis un crime de lèse-majesté. Un gros fait divers qui éclabousse le pouvoir déjà mal en point en termes d'image et de gouvernance. De deux choses l'une. Soit il limoge et arrête le ministre pour trafic de stupéfiants et redore à l'occasion son blason, soit il défend mordicus le membre du gouvernement et se discrédite de nouveau aux yeux du monde », écrit le titre.

**Tribune qui relate également l'affaire indique que les soupçons des forces de l'ordre se portent sur un élu du Sud.** Les véhicules avaient déjà fait la navette plusieurs fois avant d'être interceptés. Des députés exigent que le nom des coupables soit divulgué. L'Assemblée nationale devrait débattre à huis clos de cette affaire. Aucune demande de levée d'immunité parlementaire n'a encore été évoquée. Un élu de Toliara pointé du doigt Razaha Tondraha, membre du Mapar, qui a avoué que son assistant parlementaire, un neveu de Jean de Dieu Maharante, ministre de la fonction publique, figure parmi les individus arrêtés. Ayant découvert que son collaborateur se livrait à ce trafic, l'élu aurait, selon ses dires, entamé une procédure de licenciement antérieurement à l'arrestation. D'autres noms ont été cités et certains estiment que l'assistant parlementaire et son ancien employeur ne sont que des personnalités-écran. Le trafic de cannabis, longtemps occulté, pourrait revêtir une tout autre ampleur mais les opinions divergent sur l'identité de ceux qui pourraient diriger ces réseaux. Un proche du ministre Jean de Dieu Maharante, membre du gouvernement, pourrait, dit-on, figurer parmi les prévenus. Une source auprès de la présidence de la République lâche à demi-mot que les Nissan Patrol interceptées, munies de cocardes officielles, appartiennent à une série de 4X4 mis à disposition des membres du gouvernement durant la Transition. « Les membres du bureau permanent de l'Assemblée ont décidé l'interdiction des cocardes sur les véhicules des proches de parlementaires », affirme le questeur Siteny Randrianasoloniaiko. Le Bianco aurait été saisi du dossier.

**Des opérateurs économiques affirment par ailleurs avoir été escroqués par une députée qui n'aurait pas exécuté un contrat d'importation de marchandises chinoises.**

**09/05 - Affaire du trafic de cannabis : Maharante Jean de Dieu dans la tourmente.** Les proches du ministre de la fonction publique sont omniprésents dans les médias pour le disculper, répétant inlassablement : « Non, le ministre n'a rien à voir dans les agissements illégaux de ses proches. Il n'est au courant de rien ». Ils affirment que les véhicules qui ont servi au transport de la drogue n'appartiennent pas au ministre ni au ministère. Le ministre serait la victime innocente des agissements malhonnêtes de ses proches parents.

**09/05 - La gendarmerie de Betroka a procédé à la saisie de 1,75 tonne de chanvre indien à la mi-avril.** La drogue était dissimulée dans 70 sacs. Par ailleurs, 12 sacs tissés contenant du cannabis, pour un poids de 400 kg, ont été saisis à Vohipeno.

**17/05 - Un inspecteur de police convoyant de la drogue a été arrêté sur la RN 7 à quelques encablures d'Ihosy,** avec sept sacs tissés remplis de chanvre indien. Deux des sacs étaient dissimulés à l'arrière d'une fourgonnette dont le fonctionnaire était le conducteur, les cinq autres ont été retrouvés à bord d'une semi-remorque qui suivait la camionnette du policier. Celui-ci était en tenue civile lorsqu'il est tombé dans les mailles du filet tendu par la gendarmerie. La drogue saisie était en provenance de Betroka et allait être écoulée à Fianarantsoa. L'inspecteur de police ainsi que le chauffeur du poids-lourd ont été placés en garde à vue. Les véhicules ont été mis en fourrière. Suite à cette affaire, les relations se sont tendues entre la police et la gendarmerie d'Ihosy. De son côté, cette dernière a mis la main sur un gendarme qui transportait illicitement des tortues protégées.

**27/05 - Une ressortissante malgache et une comparse, en provenance de l'aéroport d'Ivato, ont été prises en possession de 560 grammes d'héroïne à l'aéroport de Plaisance à Maurice.** Les trafiquantes ont réussi à déjouer les contrôles à l'embarquement. De source auprès du service central des stupéfiants, la capitale malgache serait devenue une plaque tournante du trafic. La drogue dure serait importée de certains pays d'Afrique. Une partie serait écoulée sur le marché local tandis qu'une autre ne ferait que transiter, pour être envoyée en contrebande vers les îles voisines, par voie aérienne ou maritime.

**26/05 - Coup de feu contre les marchands illégaux à Analakely, au centre-ville de la capitale.** Les traditionnelles échauffourées se sont soldées par des arrestations musclées et un coup de feu face à la résistance des marchands ambulants qui occupent les rues et les trottoirs. La municipalité, dépassée par la situation, ne parvient pas à lutter contre l'anarchie qui s'est imposée au fil du temps dans les quartiers centraux.

**07/05 - Le chef de l'Etat aurait fait l'acquisition d'un Jet Falcon 900.** Faute de certificat de navigabilité, le premier vol a été reporté. La première dame, accompagnée de l'épouse du premier ministre, ont dû prendre un jet de la société Henri Fraise pour leur déplacement à Antsiranana. « *Un nouveau jet valant plusieurs millions d'euros, le tout au nez et à la barbe d'une population de plus en plus exténuée et indignée par des scandales en série* », s'offusque *L'Express*, qui condamne le mutisme des autorités sur cette acquisition. « *On peut encore accepter que ce nouveau jet ait été acquis avec le prix d'Air Force Two de l'ancien président [Ravalomanana] dont la vente s'est faite d'ailleurs dans l'opacité la plus totale à l'époque où Rajaonarimampianina était ministre des finances et du budget, mais on doit dire qu'il faut avoir une bonne dose d'indécence pour l'avoir osé. Jusqu'à maintenant, ni le montant du prix d'Air Force Two, acquis 62 millions de dollars par Ravalomanana, ni le nom de l'acquéreur, n'a été révélé au public. La seule chose que l'on sache est qu'il avait fait escale à Dar-es-Salam avant sa destination finale, restée mystérieuse. L'État semble ainsi jouer avec le feu à un moment où la tension est de plus en plus forte* ». D'après *Madagate*, l'achat a été effectué aux Etats-Unis au mois d'avril. Le premier propriétaire était la Wells Fargo Bank Northwest. Ce jet intercontinental triréacteur aurait été acquis par l'intermédiaire d'Henry Rabary-Njaka, ex-directeur de cabinet du président Rajaonarimampianina et ex-président du conseil d'administration d'Air Madagascar. Un député du Mapar a annoncé vouloir ouvrir une enquête parlementaire. La loi de finances 2016 ne prévoit aucune ligne de crédit pour une telle acquisition, rappelle-t-il, et si l'appareil a été acheté sur les deniers personnels du chef de l'Etat, des investigations devraient être entreprises pour en connaître l'origine. S'il s'agit d'un prêt consenti par un « *ami* » étranger, la contrepartie devrait être portée à la connaissance du grand public.

**08/05 - L'information concernant l'acquisition du Falcon par le chef de l'Etat a été formellement démentie par le directeur de l'ACM :** « *S'approprier un jet privé requiert une autorisation en bonne et due forme, or, l'Aviation Civile de Madagascar (ACM) n'a pas été avisée et n'a reçu une quelconque demande d'autorisation allant dans ce sens* », s'étonne le secrétaire général du ministère des transports et de la météorologie, Andrianary Rado Rajoelison.

**26/05 - « Assurant ne pas l'avoir acheté comme lui prêtait la rumeur ces dernières semaines, le chef de l'Etat ne peut donc qu'avoir loué ce jet privé », écrit L'Express.** Les frais de location du type d'avion affrété pour amener la délégation présidentielle au sommet humanitaire mondial d'Istanbul, où il était question de pauvreté et de réponse aux urgences, s'élèveraient à environ 200 000 euros, selon les sites spécialisés dans la location d'aéronefs privés. Sur sa page *Facebook*, le collectif d'activistes Wake Up Madagascar réclame des informations sur les modalités du voyage présidentiel.

**13/05 - Les fonctionnaires fantômes, au nombre de 151, représentent 12 % des effectifs du ministère de la fonction publique.** Tel est le bilan de l'opération d'assainissement qui vient de s'achever. L'équipe en charge des opérations propose que des sanctions soient prises à l'encontre de ces personnels. L'assainissement devrait pouvoir s'étendre à d'autres ministères mais les ressources nécessaires font actuellement défaut. Un système informatisé de gestion des ressources humaines doit être progressivement mis en place dans l'ensemble de la fonction publique.

**21/05 - Première publication d'un rapport public de la Cour des comptes depuis quatorze ans.** La production de ce rapport 2001-2014 est le fruit des engagements mutuels de la Cour des comptes et des partenaires financiers et techniques conclus en 2013. L'évènement est d'une importance capitale pour la redevabilité de cette juridiction emblématique de la bonne gouvernance et de l'État de droit. De nombreuses irrégularités ont été relevées. Le contrôle de la Banque centrale fera l'objet d'un programme ultérieur. Le président de la Cour des comptes, Boanary Ravelojaona, s'engage à relever le défi d'un retour à une publication annuelle du rapport public.

**28/05 - Les employés du groupe Sodiati s'insurgent contre le harcèlement dont leur PDG serait actuellement victime.** 500 d'entre eux ont observé un sit-in pour attirer l'attention sur le « *mauvais traitement à l'encontre des opérateurs Malgaches* » Ils redoutent que le groupe soit otage de la politique et connaisse le même sort que Tiko en 2009.

## ► Education, enfance, santé

**07/05 - Le PAM rappelle dans un communiqué que le programme d'alimentation scolaire reste sous-financé.** « *Si des ressources financières additionnelles ne sont pas reçues, 150 000 enfants risquent d'être privés de cantine scolaire pour l'année scolaire 2016/2017* », prévient-il. Mis en place pour la première fois en 2005, ce programme couvre 1 400 cantines scolaires et bénéficie à 350 000 enfants.

**15/05 - 30 mois de bourses d'étude des 273 étudiants en Chine n'ont pas encore été payés.** Le dernier règlement a été effectué en juillet 2013.

**28/05 - La baisse du niveau scolaire des élèves est alarmante, selon le ministère de l'éducation nationale.** En cause, des programmes et des manuels scolaires obsolètes, des enseignants non qualifiés et aux conditions de travail précaires, des infrastructures insuffisantes. Entre 2005 et 2012, le niveau des élèves se serait fortement détérioré, notamment en mathématiques, en langue malgache et en français. Les programmes, non actualisés depuis 1996, devraient être refondus pour la rentrée 2018.

**24/05 - 50 000 femmes et jeunes filles sont atteintes de fistule obstétricale dans la Grande île.** 2 000 nouveaux cas sont recensés chaque année, selon les chiffres avancés par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA). Depuis le lancement de la campagne nationale pour l'élimination de la fistule obstétricale en 2011, l'UNFPA a pris en charge près de 1.800 femmes. Cette année, l'objectif est d'en opérer 1 500. Cette maladie invalidante est souvent dissimulée. Elle touche surtout les jeunes femmes qui vivent dans les zones rurales enclavées. Outre la prise en charge des femmes atteintes de cette maladie invalidante, le plus grand défi est leur réinsertion socio-professionnelle.

**25/05 - Le taux de la mortalité des enfants de moins d'un an est passé de 96 pour 1 000 naissances vivantes en 1997 à 42 pour 1 000 en 2012,** selon l'enquête de suivi des OMD. Ce taux aurait continué à baisser pour s'établir à 40 pour 1 000 en 2015. Cette réduction de la mortalité infantile est également sensible chez les enfants de moins d'un mois et chez les moins de 5 ans. Madagascar a donc atteint l'ODD numéro 4. « *C'est surtout grâce à l'introduction de multiples vaccins mais aussi à la politique nationale de vaccination que la Grande île est parvenue à cet objectif* », explique le ministère de la santé publique. Lors de son passage à Madagascar, Ban Ki-Moon n'a pas manqué de mettre en exergue ce succès. « *L'unique point des OMD que Madagascar a atteinte* », a-t-il fait observer. Pour réduire encore ce taux de mortalité, il faudra s'attaquer notamment à la réduction de la malnutrition qui est la cause du décès de plus de 40 % des enfants malgaches, densifier le réseau des centres de santé de base et mettre en œuvre la couverture de santé universelle qui devrait permettre à tous d'avoir accès aux soins.

**31/05 - Madagascar se prépare à modifier certaines dispositions du code de nationalité.** La suppression de certaines mesures discriminatoires, notamment envers les femmes, fait partie des changements envisagés. C'est l'un des engagements annoncés par la délégation de la Grande île lors du sommet humanitaire mondial d'Istanbul. Plusieurs points de l'ordonnance du 22 juillet 1960 portant code de la nationalité ont déjà été jugés discriminatoires par la société civile, notamment par Focus Development. Selon cette ordonnance, les femmes malgaches mariées légalement à un étranger ne peuvent pas, dans plusieurs cas de figure, transmettre leur nationalité à leurs enfants. Etre Malgache dépend aussi parfois du facies et du nom patronymique. « *La loi malgache ne reconnaît pas automatiquement le droit à la nationalité malgache aux enfants, qui se heurtent ainsi à des problèmes majeurs, ne serait-ce que pour sortir à l'étranger, par exemple* », synthétise Béatrice Atallah, ministre des affaires étrangères. La réforme constituerait une avancée majeure pour les femmes et également pour les enfants apatrides en particulier les métis, les descendants de Comoriens, Mozambicains, Pakistanais et Indiens.

**26/05 - Les financements pour la lutte contre le VIH/Sida se réduisent au niveau mondial. Madagascar n'atteindra pas les objectifs d'éradication d'ici 2030.** « *Pour les 15 prochaines années, les pays devraient faire face à un déclin des financements pour lutter contre le Sida* », indique le secrétariat exécutif du comité national de lutte contre le Sida. Cette baisse annoncée au niveau international trouverait son origine dans la crise migratoire que connaît l'Europe occidentale. La lutte contre le Sida ne figure d'ailleurs plus spécifiquement dans les Objectifs de développement durable (ODD). De ce fait, les actions menées pour cette lutte de longue haleine, deviennent limitées or Madagascar est loin d'être écarté du risque de propagation de la pandémie.

## ► Liberté d'expression, code de la communication, médias

**12/05 - Commémoration du 13-Mai 1972 : aucune manifestation ne sera autorisée, rappelle la préfecture de police.** Aucune organisation n'a d'ailleurs déposé de demande dans les délais impartis. Des mesures très strictes ont été prises pour prévenir toute tentative de rassemblement. Seuls des dépôts de gerbe seront autorisés, à condition qu'ils ne donnent pas lieu à des rassemblements. « *Nous sommes prêts à arrêter tous ceux qui envisagent de manifester publiquement sans autorisation* », souligne le général Florens

Rakotomahanina, commandant de la gendarmerie. L'inquiétude sur un éventuel coup d'État ne cesse de hanter les dirigeants, observent les médias. « *Il faut rappeler que les manifestations sur la Place du 13-Mai ont toutes abouti à un coup d'État* », fait observer le préfet de police, Robert Randriamanjarisoa, tout en expliquant qu'il faut tenir compte des leçons du passé. « *Ces manifestations n'ont jamais servi l'intérêt des Malgaches. Il ne faut plus qu'on s'aventure dans un quelconque coup d'État. C'est la lutte contre la pauvreté qu'il faut renforcer* », argument-il encore.

**14/05 - La commémoration du 13 mai 1972 s'est déroulée sans incident.** L'ambiance était néanmoins électrique au centre-ville de la capitale où tous les commerces avaient décidé de fermer par crainte d'être vandalisés ou incendiés. Les acteurs se sont trouvés face-à-face mais les dépôts de gerbe, seule manifestation publique autorisée et fortement encadrée, se sont tenus sans débordement. Policiers, gendarmes et militaires, lourdement équipés, avaient quadrillé l'espace très tôt dans la journée. Quelques groupes ont tenté de se rassembler en se tenant assis et en entonnant des chants patriotiques mais la peur s'est emparée de la population. Les ténors politiques se sont succédés pour les dépôts de gerbe, de manière discrète et en se dispensant des déclarations tonitruantes dont certains se sont fait une spécialité. « *Ce qui se déroule aujourd'hui est une insulte à l'histoire du pays* », a toutefois déclaré Alain Ramarason.

**21/05 - N'ayant pu accéder à la Place de la Démocratie et à d'autres lieux du centre-ville, des membres de l'opposition ont tenu meeting dans l'un des bas-quartiers les plus insalubres de la capitale, à la « Réunion Kely ».** Ils ont pu constater de visu la réalité dans laquelle vit la population de ce bidonville. L'un des participants a rappelé « *la redevabilité que les dirigeants doivent envers le peuple mais non envers leur famille* ».

**20/05 - Dix ans après la pose de la première pierre, l'inauguration de la station relais ondes courtes chrétienne Madagascar World Voice (MWV) a été effectuée à Belobaka près de Mahajanga.** Le ministre de la communication, accompagné du ministre des postes, des télécommunications et du développement numérique, ainsi qu'une délégation américaine ont participé à la cérémonie. « *Nombreux sont les gouvernements nationaux réussis qui n'ont pas permis l'inauguration de cette station, mais l'Etat actuel a pris comme devoir cette honorable tâche* », a déclaré le ministre de tutelle. La station évangélique de World Christian Broadcasting (WCB), une ONG américaine, émettra en plusieurs langues sur les deux tiers de la planète. MWV s'impliquera dans des œuvres sociales au profit de sa commune d'implantation.

**21/05 - Menace de fermeture des stations M3TV et Viva de Mahajanga.** Les fréquences sur lesquelles elles émettent empièteraient sur celle de l'aviation civile. Des fréquences qui avaient été attribuées par les autorités elles-mêmes sans que des perturbations aient été constatées depuis plusieurs années. *Midi* s'interroge sur les motivations réelles de cette menace adressée à des médias qui font preuve d'indépendance par rapport au pouvoir. *Tribune* rappelle que M3TV appartient à Mamy Ravatomanga, riche opérateur dont les affaires ont fructifié considérablement durant la Transition et qui est soupçonné par le régime de financer des actes de déstabilisation. La méfiance à son égard s'est accrue encore avec la mention de son nom dans le « *Panama Papers* ». Avec Lylison René, sénateur du Mapar, il est devenu la principale cible du pouvoir. Quant à la station Viva, elle est la propriété d'Andry Rajoelina, devenue ennemi juré du chef de l'Etat. Face à cette menace, *La Gazette* déplore le silence de l'Ordre des journalistes, dont elle fustige la proximité avec le pouvoir.

**28/05 - Trois stations radio de Mahajanga ont vu leurs fréquences d'émission suspendues, écrit Midi.** Elles sont invitées à apporter des corrections techniques afin de ne plus perturber les liaisons radio utilisées par l'aéronautique. Les responsables de l'Autorité de régulation des technologies de télécommunication insistent sur le fait qu'il s'agit d'une décision purement technique et qu'il ne faut y voir aucune intention politique.

## **ÉCONOMIE - SOCIAL**

### **► Ressources naturelles, trafics, bois de rose, foncier, calamités**

**01/05 - Pêche illégale du trévang (holothurie ou concombre de mer) à Belo-sur-mer.** Depuis 6 mois un bateau appartenant un malgache est stationné en baie de Belo-sur-Mer et sert de base de vie et de centre de gonflage pour des plongeurs bouteilles pratiquant la pêche du trévang au large. Outre que cette pêche est illégale (le décret a été récemment renouvelé), les mauvaises conditions de plongée entraînent des accidents de décompression. Les autorités ont été alertées mais restent impuissantes, constate un observateur local.

**31/05 - La pêche, la collecte, la vente, l'achat, le transport et l'exportation des concombres de mer sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.** Le ministère réserve l'exploitation de cette filière à l'aquaculture. « *La prolifération de l'exploitation illégale des ressources halieutiques, dont les concombres de mer, tend à devenir incontrôlable* », déplore *La Dépêche*. La Chine serait le principal débouché d'holothuries séchées, avec des exportations qui s'élèveraient à 20 000 tonnes par an.

**09/05 - Greenpeace traque les Dispositifs de Concentrations de Poissons (DCP) dans l'océan Indien.**

Le 15 avril, l'Esperanza - le navire de Greenpeace - a largué les amarres depuis Madagascar pour une campagne de 6 semaines. L'ONG s'est lancée à la poursuite des thoniers senneurs de Thai Union, groupe Thaïlandais et n°1 mondial du thon en boîte et propriétaire de la marque française Petit Navire. Thai Union produit une boîte de thon sur cinq et utilise notamment la technique du DCP qui affecte la faune sous-marine en attrapant de nombreuses prises annexes. L'ONG indique dans un communiqué que de l'aveu même des entreprises de pêche, environ 20 % des DCP sont perdus chaque année, dérivant au gré des courants, abandonnés par leurs propriétaires. Ils s'échouent et polluent des récifs coralliens dans lesquels ils s'emmêlent et forment de nouveaux pièges pour les animaux marins. La pêche sur DCP entraîne des prises accessoires d'espèces non visées, finissant rejetées à la mer, mortes ou mourantes. La pêche sur DCP génère 100 000 tonnes de rejets par an. Une semaine après le début de l'expédition, l'équipage de l'Esperanza avait déjà ramassé 4 DCP, dont deux pouvant être affiliés à Petit Navire.

**11/05 - Plus de 50 % des massifs coralliens de Nosy-Be sont touchés par le blanchissement,** selon un communiqué du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du Centre national de recherches océanographiques (CNRO). Des investigations ont été menées par des chercheurs du CNRO sur deux sites différents.

**15/05 - La Plate-forme des organisations de la société civile de la région Diana se déclare préoccupée par le projet d'exploitation des terres rares par la société Tantalus Rare Earths Madagascar (TREM).**

Elle demande aux autorités et à toutes les parties prenantes d'accorder une attention particulière aux droits humains des communautés touchées par ce projet minier. La population n'a pas été consultée et aucune explication ne lui a été fournie. Les communautés affectées dénoncent la perte de leurs cultures de subsistance, la destruction de leurs lieux de vie, le déplacement de leurs tombeaux et le manque de respect à l'égard de leurs sites culturels et lieux sacrés. Elles redoutent que les écosystèmes marins et terrestres environnants soient pollués par les déchets toxiques résultant des activités d'exploitation, avec des conséquences néfastes sur la santé de la population. Des craintes s'expriment également pour le devenir des activités liées au tourisme et à la pêche.

**27/05 - Tension à Mandritsara sur fond de projet d'exploitation minière non autorisée.** Les forces de l'ordre ont fait savoir que les deux ressortissants Chinois qui ont en projet l'exploitation de pierres précieuses n'ont pas encore obtenu les autorisations nécessaires. Les habitants, excédés, ont décidé de se faire justice eux-mêmes en incendiant leur domicile. Les exploitants ont affirmé avoir fait don d'un 4X4 ainsi que d'une grosse somme d'argent à un dirigeant pour avoir le droit d'exploiter le terrain. Ils n'ont cependant donné aucune précision quant à son identité. La population a exigé le départ du chef de district, soupçonné de complicité. La situation risquant de devenir incontrôlable, le préfet a donné ordre aux Chinois de quitter les lieux.

**31/05 - QMM épinglé par les écologistes.** Deux ONG internationales estiment que les actions de compensation de 6 000 ha d'écosystème forestiers définies avec l'Etat malgache pour contrebalancer l'impact négatif de l'exploitation minière va accentuer la précarisation des populations environnantes qui ne pourront plus accéder leurs zones de cultures vivrières entourant ces forêts protégées.

**12/05 - 130 bébés tortues en partance pour Singapour ont été saisis à Maurice lors du contrôle des bagages d'une Malgache en transit.** « *Cette affaire laisse perplexes les autorités mauriciennes. Comment la présence de ces tortues n'a-t-elle pas été détectée lors du contrôle à Madagascar ?* », écrit un quotidien mauricien.

Le directeur de la Wildlife Foundation précise que Maurice est devenu une plaque tournante pour le commerce illicite d'animaux entre l'Afrique, Madagascar et les pays d'Asie. « *C'est un business fort lucratif* », affirme-t-il. Cette nouvelle prise confirme que la sécurité à l'aéroport d'Ivato est encore très loin de respecter les standards internationaux. D'après les responsables de la douane de l'aéroport, ces tortues ne sont pas passées par le circuit normal de contrôle, ce qui laisse supposer l'existence de complicités en haut lieu.

**01/05 - Report du procès des bois de rose saisis à Singapour :** le procès qui devait se tenir le 28 avril a été reporté au mois d'août. (Pour mémoire, l'Etat malgache est témoin dans cette affaire opposant la ville-Etat à un homme d'affaires de nationalité chinoise).

**17/05 - Hery Rajaonarimampianina se rend à Singapour à la tête d'une importante délégation. Un road-show économique qui coïncide avec l'affaire bois de rose en instance dans la ville-État.** L'objet officiel du voyage est de prendre part au « *Madagascar Singapore business forum* » mais l'escapade coïncide avec l'affaire de 30 000 rondins de bois de rose saisis au port de la ville-État, qui doit donner lieu à un nouveau procès dans les prochaines semaines. Dans ce cadre, le témoignage des autorités malgaches est crucial puisqu'elles devront se prononcer sur la légalité des documents qui ont permis cette exportation. Les accusés ne manqueront pas de mettre en avant la légalité de ces pièces. Une confirmation de la position des autorités malgaches, déjà manifestée par l'ancien premier ministre, Jean Ravelonarivo, devrait faciliter la tâche de la justice Singapourienne. L'ex-premier ministre a déjà évoqué l'illégalité desdits documents, désavouant son ministre de l'élevage, Antheleme Ramparany, ministre de l'environnement à l'époque du procès. Aujourd'hui, la question est de savoir si la partie malgache va à nouveau témoigner et ainsi confirmer ou infirmer la dernière position affichée par le gouvernement malgache. Un éventuel témoignage du chef de l'État aurait plus de poids que celui d'un premier ministre mais les proches de la présidence nient toute relation entre ce déplacement et le procès en préparation. La presse déplore qu'aucune enquête n'ait encore été lancée à Madagascar pour tenter de tirer au clair cette affaire et contribuer ainsi à mettre fin à l'impunité dans le trafic de ressources naturelles.

**19/05 - Procès bois de rose à Singapour - Campagne pour épargner le chef de l'État.** Johanita Ndahimananjara, ministre de l'environnement, de l'écologie et des forêts est montée au créneau pour soutenir le chef de l'État dans sa campagne singapourienne. « *Le voyage de notre président de la République et de la délégation qu'il conduit porte sur une grande rencontre économique* », a-t-elle martelé. À l'entendre, le déplacement de Hery Rajaonarimampianina n'est en rien lié à l'affaire des rondins saisis dans le port de Singapour en mars 2014. « *Sur cette affaire, la justice singapourienne est totalement indépendante* », a-t-elle soutenu, sous-entendant que le chef de l'État n'a pas à intervenir dans le déroulement du procès qui devrait se tenir dans les prochaines semaines. « *Singapour est membre de la Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées de disparition et connaît la loi qui régit les ressources naturelles. La justice singapourienne sait aussi ce qu'elle fait* », a-t-elle poursuivi.

**28/05 - Voyage présidentiel à Singapour - Le Bianco laisse passer une opportunité :** son directeur avoue ne pas avoir profité de son séjour dans la ville-État avec la délégation malgache pour rencontrer les responsables de la justice singapourienne. « *Nous n'avons fait que visiter l'agence qui s'occupe de la lutte anti-corruption de ce pays, et rencontré les autorités pour voir comment ce pays a réussi sa lutte contre la corruption* », a-t-il expliqué. *L'Express* déplore cette occasion manquée d'afficher la volonté de collaboration des autorités malgaches et leur détermination à combattre l'impunité dans les affaires de trafic de ressources naturelles.

**21/05 - Madagascar réprimandé par la Cites.** « *Faute* ». C'est ainsi que Milena Sosa Schmidt, responsable scientifique auprès du secrétariat de la Convention qualifie l'action de rapatriement des bois de rose saisis à l'étranger, citant notamment l'exemple des rondins saisis à Maurice, rapatriement que le gouvernement avait mis à son crédit. « *La position de la Cites reste inchangée. Madagascar est toujours interdit de tout commerce, que ce soit pour l'exportation ou pour le fait de recevoir les bois d'ébène, les bois de rose et de palissandre* », a-t-elle déclaré, insistant sur le terme « *recevoir* ». En qualifiant l'action gouvernementale de « *faute* », Milena Sosa Schmidt ferme la porte à l'option privilégiée par l'État. Dans le cas des 30 000 rondins saisis à Singapour, par exemple, la délégation gouvernementale dépêchée sur place en 2014 avait pour mission de revendiquer l'appartenance de la cargaison à la Grande île mais aussi d'en demander le rapatriement. Quant à l'option de mise en vente par appel d'offres international, proposé également à la ville-État, la Cites rappelle qu'elle est assortie de conditionnalités. L'opacité qui entoure toutes les affaires en cours exige pour la Cites qu'un audit « *indépendant et objectif* » soit réalisé en préalable à toute décision. Johannita Ndahimananjara, ministre de l'environnement nouvellement nommée, affirme que certaines des conditionnalités imposées sont déjà satisfaites. Elle s'engage à intensifier l'inventaire des stocks, encore très lacunaire. Milena Sosa Schmidt a fait part de « *la préoccupation de la Cites sur le manque de sanction contre les criminels* », la ministre répliquant que le tribunal spécial de lutte contre les trafics de bois de rose devrait être installé sous peu. La prochaine réunion de la Cites, en septembre, décidera du cas de Madagascar pour les trois années à venir.

**Les cours du bois de rose flambent sur le marché international :** la tonne est à 9 000 euros, contre 6 000 en 2006. L'information émane de Traffic, réseau international de surveillance des espèces rares et d'actions en faveur du commerce réglementé. Madagascar aurait exporté 104 000 tonnes de bois de rose et de bois d'ébène entre 1998 et 2014. Près de 50 % de ces exportations illicites ont eu lieu en 2009, soit une quantité de 52 000 tonnes issues d'environ 100 000 pieds. De janvier à juin 2014, au moins 70 000 rondins auraient été exportés illégalement, dont plus de 50 000 ont été saisis à l'extérieur. De 2010 à 2012 et en 2014, le pays aurait également exporté 1 800 tonnes de palissandre. La Chine reste la principale destination de ces bois précieux. Pour l'heure, « *aucune sanction n'a été infligée aux trafiquants. Et malgré les efforts de*

*l'Etat, il y a encore un manque de transparence surtout concernant les statistiques exactes sur l'inventaire des stocks saisis et leur utilisation. Si des mesures ne sont pas prises, tous les produits issus de la faune et de la flore de Madagascar seront sous embargo lors de la réunion de la Cites en septembre 2016 », met en garde la représentante de la Cites.*

**26/05 - Laisoa Jean-Pierre, député d'Antalaha, prend la défense de Bekasy, opérateur accusé de trafic de bois de rose qui a été remis en liberté et a quitté la Grande île pour Maurice.** Il affirme que les accusations à son encontre sont fondées sur des rumeurs. L'élément matériel de l'infraction retenue contre ce jeune opérateur ne serait pas constitué. Les investigations du Bianco, qui auraient été conduites sous la pression d'une ambassade étrangère n'auraient pas permis d'apporter la preuve de l'exportation illicite de bois de rose. En tout état de cause, l'acte incriminé remonte en 2013. Or lors de son investiture, le 25 janvier 2014, le chef de l'Etat avait déclaré qu'il ne se lancerait pas dans une chasse à l'homme pour les actes répréhensibles antérieurs. Le député condamne les ingérences étrangères dans ce dossier et en appelle au respect de la souveraineté nationale. L'élu milite en faveur de la gestion « rationnelle et équitable » des ressources naturelles. « *Nous avons de bois de rose comme les autres pays ont du pétrole. Pourquoi ne pas l'exploiter rationnellement pour le bien de Madagascar au lieu de quémander ailleurs ? Je me souviens encore qu'en mai 2010, Andry Rajoelina a déclaré lors de sa visite à Brickaville que les recettes de vente de bois de rose avaient permis de faire tourner le pays pendant deux ans sans l'aide des bailleurs de fonds* ». Un tiers des bois de rose légalement recensés seraient dégradés et ne seraient bientôt plus vendables.

**26/05 - Le président de l'Alliance Voahary Gasy, Ndranto Razakamanarina, convoqué par la gendarmerie.** « *Ils m'ont dit tout simplement de me présenter à leur bureau accompagné de mon avocat. C'est lors de mon audition pour enquête que j'ai appris qu'il s'agissait d'une plainte pour diffamation à mon encontre lors d'une conférence de presse que nous avons organisée en janvier* », a-t-il expliqué. Les membres du mouvement Rohy et de l'AVG se sont rendus en nombre sur les lieux pour le soutenir. Ndranto Razakamanarina a fait savoir que cette convocation n'avait aucun rapport avec les affaires de bois de rose qu'il ne cesse de dénoncer. Toutefois, « *ceux qui m'ont visé se trompent de cible. Notre ennemi commun doit être la mauvaise gouvernance, surtout au niveau du secteur forestier. Et cette affaire ne nous empêche pas d'interpeller ou de proposer des suggestions ou bien de reconnaître les bonnes actions entreprises par des acteurs* », a-t-il souligné. L'affaire doit être bientôt déférée au parquet. La Gazette émet l'hypothèse que le président du CA de l'AVG a été convoqué dans le but de l'intimider et d'obtenir de lui un témoignage favorable au régime à l'approche du procès de Singapour. L'AVG, association qui milite activement pour la défense de l'environnement, pourrait en effet être invitée à comparaître en qualité de témoin. Mais des soupçons de malversations ont été dirigés contre elle l'an passé, un audit est encore en cours. L'ONG internationale qui l'assiste financièrement a suspendu son aide.

**02/05 - « Zone économique spéciale (ZES) : nécessité d'une étude approfondie au niveau législatif »,** titre *Madagascar Matin*. Le pouvoir a décidé d'octroyer à Maurice une partie d'Ehoala Park à Tolagnaro pour créer une ZES alors qu'aucun texte ne régit ce type d'activité. « *Madagascar doit choisir entre une ZES ouverte qui signifierait accès au foncier pour les étrangers, et une ZES contrôlée où le foncier ne devrait pas être mis en vente et devrait rester aux nationaux* », explique Holijaona Raboana d'Emergence Madagascar. « *L'approche devrait être un équilibre entre l'ouverture pour attirer les investissements directs étrangers et l'incitation du secteur privé local pour engager un partenariat de joint-venture. C'est cette approche qui devrait faire l'objet d'une étude approfondie au niveau législatif* », ajoute-t-il. Le risque est de voir se créer un Etat dans l'Etat sur la durée d'un bail emphytéotique (99 ans), avec perte de souveraineté nationale, notamment en matière de sécurité et de contrôle des frontières.

**08/05 - Le Collectif Tany adresse une lettre ouverte au premier ministre pour le mettre en garde contre le projet de loi qui prévoit de donner les mêmes droits d'accès à la propriété foncière aux Malgaches et aux étrangers<sup>4</sup>.** Il rappelle avoir déjà alerté les autorités sur les risques de sacrifier les intérêts de la population pour obtenir les faveurs des investisseurs étrangers. « *Le 'climat des affaires' ne s'améliorera pas par la cession généralisée des terres malgaches aux étrangers* », écrit-il. La frilosité relative des investisseurs trouve son origine dans les carences de la gouvernance, l'insuffisance des infrastructures et les difficultés d'accès à l'énergie électrique. Les lois de 2003 et 2007 qui ouvraient déjà des possibilités d'acquisition de terrains aux sociétés à capitaux étrangers n'ont pas eu les effets escomptés en termes de développement. Le projet de la COI de faire de Madagascar le « *grenier de l'océan Indien* » soulève bien des interrogations par rapport à la sécurité et à la souveraineté alimentaire des Malgaches. Le ministre de l'industrie du gouvernement précédent, devenu ministre chargé du foncier dans le nouveau gouvernement, semble vouloir assouplir encore les règles appliquées aux investisseurs étrangers or « *beaucoup de Malgaches et de citoyens dans le monde se demandent pourquoi les dirigeants prennent des engagements si*

<sup>4</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/31/65/448497/110562447.pdf>

désavantageux, quelles promesses ont-ils fait et en échange de quoi», écrit encore le Collectif, qui s'interroge sur le bien-fondé de plusieurs opérations foncières relatées récemment dans la presse : accaparement de terres par des Chinois dans la région Sofia, attribution à Maurice d'une ZES à Tolagnaro, rumeur de l'octroi de 2 000 parcelles de terrains à des Musulmans...

**26/05 - Le premier ministre Olivier Mahafaly affirme ne pas avoir octroyé d'autorisation pour la construction de 2 000 mosquées à Madagascar.** Il affirme que ce n'est pas le rôle du ministère de l'intérieur.

**10/05 - Poussée acridienne inattendue dans le Sud.** Des populations larvaires se développent dans plusieurs localités de la région Atsimo Andrefana et Androy et menacent plusieurs milliers d'hectares. Le retard de l'arrivée des pluies aurait favorisé la réapparition des larves dans ces zones, alors qu'approche la saison des récoltes, laissant planer une nouvelle menace sur sécurité alimentaire.

**13/05 - Après s'être échoué à la pointe sud de Madagascar, à huit kilomètres au large de Faux Cap, le 29 janvier, le MV New Mykonos, imposant vraquier panaméen, s'est brisé en deux.** Une partie des 160 000 tonnes de houille piégées dans ses cales s'est échappée. La première semaine du naufrage, des remorqueurs ont été dépêchés sur place pour essayer de tirer le navire et le remettre à flot, mais après constat des dégâts, l'opération a dû être abandonnée. Avec la dislocation de la structure, tout espoir d'enlever le bateau semble réduit à néant. Aucun risque de pollution par hydrocarbure n'est en revanche à craindre, ses 2 500 tonnes de carburant ayant pu être pompées à la mi-mars.

## ► Coopération, FMI

**01/05 - Six mois après la signature du Programme indicatif national (PIN), aucun décaissement dans le cadre du 11ème FED n'a encore été effectué.** Selon Antonio Benedito-Sanchez, ambassadeur de l'UE, la lourdeur des procédures explique seule cette situation. Il n'existerait aucune source de blocage et les premiers décaissements sont attendus « *très prochainement* ». Les aides budgétaires, quant à elles, ont été décaissées dès que les engagements ont été respectés. Montant : près de 100 millions d'euros, sur les 518 millions de l'enveloppe globale prévue dans le 11<sup>ème</sup> FED. « *Entre l'état malgache et l'UE, il n'y a pas de conditionnalité mais des engagements* », précise le diplomate. Les premiers décaissements pourraient concerner la réhabilitation d'axes routiers structurants dans le Grand Sud et dans l'extrême Nord mais Antonio Sanchez-Benedito a fait part de ses réserves au nouveau ministre des travaux publics, Eric Razafimandimby. Celui-ci s'est voulu rassurant : son département s'engage à la transparence dans l'utilisation des fonds. Les infrastructures construites feront l'objet d'entretien et seront préservées des surcharges, le Fonds d'entretien routier et l'Autorité routière de Madagascar seront réformés.

**03/05 - Le gouvernement japonais engage le projet Tatom destiné à réhabiliter et rénover la RN2 qui relie la capitale au port de Toamasina.** Un prérequis au projet d'agrandissement du port. Trois millions de dollars ont été alloués par l'agence japonaise de coopération internationale pour la seule étude technique. Le projet d'agrandissement du port, qui sera mis en œuvre ultérieurement, est évalué à 500 millions de dollars. La révision des plans directeurs d'urbanisme d'Antananarivo et de Toamasina fait partie intégrante du projet Tatom. Pour Antananarivo, les 36 communes de l'agglomération sont concernées. Le projet vise également élaborer un schéma directeur pour le développement économique de l'axe reliant la capitale au Grand port.

**09/05 - Coopération avec l'Europe - Pour des aides publiques au développement (APD) plus efficaces.** Les APD allouées par l'UE à Madagascar ont été sans impact sur le secteur privé. Elles ont été en grande partie absorbées par le secteur public et le secteur privé déplore qu'elles n'aient aucune répercussion sur l'environnement des affaires. « *Après 60 ans de partenariat, des dons et des milliards d'euros débloqués, la situation de Madagascar se dégrade encore et les ménages malgaches sont au niveau le plus bas de la pyramide de Maslow* », souligne Florette Andriamiarisatrana, opératrice économique, dans son intervention lors d'un débat organisé par l'UE et le Centre d'études diplomatiques et stratégiques (Ceds) à l'occasion de la célébration des Journées de l'Europe. L'objectif principal du partenariat de Madagascar avec l'UE est la lutte contre la pauvreté, rappelle l'ambassadeur européen, qui n'a pas manqué de pointer à nouveau du doigt les défaillances du gouvernement, à l'origine des échecs des projets financés. « *On voit que la corruption du gouvernement et la mauvaise gouvernance sont au cœur des préoccupations des Malgaches. Il y a aussi la pauvreté et l'insécurité* », a-t-il notamment déclaré au cours de son intervention.

**14/05 - L'Allemagne signe avec Madagascar deux accords de coopération d'un montant total de 63 millions d'euros, sous forme de dons.** Les axes d'intervention des projets financés par cette enveloppe portent notamment sur la protection et la gestion des ressources naturelles, la promotion de l'électrification rurale par les énergies renouvelables et la décentralisation. L'ambassadeur d'Allemagne déclare vouloir soutenir en priorité des projets qui ont des impacts directs sur les conditions de vie des populations.

**17/05 - Région Océan Indien : vers une nouvelle stratégie sur la sécurité maritime.** Les ministres et hauts représentants des pays de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien (AfOA-OI) ont adopté la « *Déclaration de Djibouti sur la sécurité et la sûreté régionale* » qui a pour objectif de s'attaquer à l'ensemble des menaces et crimes maritimes qui pèsent sur la région. La Déclaration définit les orientations régionales pour les prochaines années, en cohérence entre autres avec la Stratégie maritime intégrée à l'horizon 2050 de l'UA et la Charte de l'UA sur le transport maritime. Elle prend en compte la protection de l'environnement marin et la gestion durable des ressources.

**18/05 - L'USAID annonce une aide additionnelle de 8 millions de dollars pour son assistance humanitaire d'urgence à la population du Sud.** Le financement servira à fournir des suppléments alimentaires et nutritionnels aux populations des régions Androy, Atsimo Andrefana et Anosy, les plus sévèrement touchées par la sécheresse. Le manioc et le fruit de l'arbre à pain sont consommés comme aliments de substitution dans plus de la moitié des communes du Grand Sud, selon la FAO.

**23/05 - Grand Sud : le programme d'actions issu de la concertation nationale tenue les 19 et 20 février nécessite une enveloppe de 942 millions de dollars attendue des bailleurs de fonds.** Près de 11 millions seraient consacrés au volet social. Le financement acquis n'est pour l'instant que de 15 millions de dollars. En attendant, des mesures d'urgences déployées par différents ministères doivent être réalisées d'ici la fin du mois : livraison de 500 tonnes de vives, mise en place d'assistants nutritionnels et d'équipes mobiles dans sept districts.

**31/05 - Le sénateur Réunionnais Paul Vergès fustige le silence des élus de son département et l'inaction de la COI devant la crise alimentaire qui touche le Sud.** Alors que d'autres pays comme les Etats-Unis se mobilisent pour envoyer une aide d'urgence, le retard et l'inaction des pays membres de la COI est pour lui « *inexcusable* ».

**21/05 - L'Etat malgache a signé un mémorandum de coopération avec la société d'investissement Benchmark Group basée à Singapour, révèle La Gazette.** Le document a été signé entre le vice-ministre des affaires étrangères, Bary Rafatolaza et le PDG de la société, Al Njoo, en présence de Hery Rajaonarimampianina en déplacement dans la ville-Etat pour le « *Madagascar Singapore Business Forum*. ». Al Njoo a une longue expérience dans la finance et le secteur pétrolier en Asie et en Amérique du Nord. Le contenu du mémorandum n'a pas été divulgué. Le chef de l'Etat miserait sur cet homme d'affaires pour attirer des investisseurs et des capitaux dans la Grande île. Le quotidien suspecte la recherche de financements parallèles pour contourner les réticences affichées par les bailleurs de fonds traditionnels. Selon *Indian Ocean Times*, le mémorandum évoquerait les potentialités offertes par les 18 millions d'hectares de terres cultivables que possède la Grande île.

**24/05 - Sommet humanitaire mondial des Nations unies d'Istanbul : Hery Rajaonarimampianina réclame l'impartialité des donateurs.** « *Les fondamentaux en matière d'aides humanitaires, notamment en ce qui concerne les pays bénéficiaires, doivent être revisités et aussi pour ce qui est de la justice et de l'impartialité dans leur octroi. Il n'est pas juste en effet que pour des raisons politiques ou de simples intérêts, deux pays présentant les mêmes besoins humanitaires, ne reçoivent pas le même volume d'aide* », a-t-il déclaré dans son discours prononcé devant une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement.

**30/05 - Nouvelle mission d'évaluation du FMI : « Plusieurs points restent à améliorer ».** La mission qui séjourne au pays jusqu'au 8 juin a pour but de faire l'évaluation du « *Programme de référence* » que le pays a mis en œuvre en septembre et qui a pris fin en mars. Sur la base de cette évaluation et si les conditions le permettent, la mission essaiera d'initier la discussion d'un programme à moyen terme au titre de la « *Facilité élargie de crédit* ». La mission doit aborder les sujets ayant trait à la croissance économique, à la stabilité macroéconomique, aux réformes structurelles en cours, à la gouvernance économique, notamment des entreprises étatiques, et du système financier. « *Malgré les avancées réalisées par les autorités, plusieurs points restent encore à améliorer, notamment la collecte des recettes qui restent relativement basses par rapport à celles des pays d'Afrique au même niveau de développement ; la maîtrise et l'amélioration de la composition des dépenses publiques par une réduction des transferts aux entreprises publiques et une augmentation des allocations budgétaires pour les dépenses d'infrastructures, ainsi que les dépenses liées à l'éducation et à la santé ; la mise en place d'une bonne gouvernance économique avec un accent particulier sur la lutte contre la corruption ; et finalement la mise en place d'un système financier solide et en faveur de la croissance économique* », déclare Patrick Imam, représentant-résident.

## ► Tentative de redémarrage du groupe Tiko

**21/05 - Marc Ravalomanana profite de la présence des diplomates à la célébration de la Journée de l'Europe pour attirer l'attention sur le sort de la société Tiko dont il est le propriétaire.** Sous les regards embarrassés d'Antonio Sanchez-Benedito, ambassadeur de l'UE, il a vivement interpellé Gervais Rakotoarimanana, ministre des finances et du budget, l'accusant d'être responsable du statu quo qui bloque le redémarrage du groupe. Le ministre a répliqué que l'ancien président devait tout d'abord régler ses arriérés fiscaux. Au titre de l'année 2008 l'Etat réclamerait la régularisation de 100 millions de dollars d'impayés. En revanche, selon la feuille de route de 2011, la société figure dans la liste de celles qui peuvent prétendre à des dédommagements pour les saccages dont elles ont été victimes en 2009. Marc Ravalomanana revendiquerait à ce titre la somme de 500 millions de dollars.

**19/05 - Vers la réouverture de Tiko ?** Le groupe, propriété de l'ancien président Marc Ravalomanana, serait prêt à reprendre ses activités après 7 ans d'interruption. Un appel à candidatures a été lancé mais l'annonce publiée sur les réseaux sociaux ne fournit aucune information sur les postes à pourvoir. Le nécessaire visa de l'inspection de travail n'aurait pas été sollicité. Les candidats intéressés ont été invités à déposer leur dossier. Plus de 4 000 auraient été collectés et les postulants font la queue pour déposer leur candidature. Seuls 320 postes seraient offerts. La plupart des sociétés de l'ancien président sont pourtant au cœur d'un imbroglio judiciaire et fiscal dont on n'entrevoit pas encore l'issue. L'appel à candidatures est interprété par certains comme un moyen de faire pression sur le pouvoir pour qu'il se décide à rouvrir le dossier. « *La ruée des demandeurs d'emploi pour des postes aux contours incertains laisse apparaître le désarroi d'une jeunesse en quête de profession* », commente *L'Express*. Interrogé, Marc Ravalomanana affirme ne pas être au courant de ce recrutement, qui relève, dit-il, de la décision du conseil d'administration du Magro d'Ankorondrano qui a par ailleurs lancé des travaux de réhabilitation des entrepôts alors que le domaine fait encore l'objet d'un litige entre la société de l'ancien président et la CCI d'Antananarivo. Le président de la CCI, Noro Andriamamonjariason, dénonce les travaux engagés sur le terrain sans son accord.

**21/05 - « L'ancien président a réussi son opération de charme politique à l'endroit des 7 000 chômeurs qui espèrent tous être embauchés par Tiko »,** note *Midi*. Le lancement de ce recrutement massif a suscité de vives polémiques. Certains dénoncent une manipulation de l'opinion, d'autres estiment que l'ancien président fait indirectement pression sur le pouvoir pour qu'il autorise la réouverture des sociétés de son groupe en le dispensant de régler les arriérés fiscaux. Marc Ravalomanana, accompagné de membres du conseil municipal présidé par son épouse, s'est rendu au Magro d'Ankorondrano pour rassurer les postulants : « *Ma démarche n'a aucune visée politique. Je vais donner des emplois aux jeunes. La preuve, la société Magro Behoririka reprendra demain ses activités, les autres suivront dans les deux ou trois mois* », a-t-il affirmé, ajoutant : « *La venue massive de ces demandeurs d'emploi témoigne que les Malgaches sont encore pauvres. La réouverture de Tiko vise à remédier à ce problème* », a-t-il déclaré, un enfant dans les bras. La présence de proches collaborateurs de Lalao Ravalomanana aux côtés de son épouse a également provoqué la polémique. Pour certains, en effet, la municipalité n'a pas à prendre parti dans les affaires de Tiko et notamment dans le litige qui oppose le groupe à la CCI au sujet du terrain occupé par le Magro d'Ankorondrano. Un huissier était annoncé, qui devait ordonner l'arrêt des travaux de réhabilitation sur le terrain litigieux. L'ancien président porte ce litige foncier sur le terrain diplomatique : « *La question liée aux terrains est un sujet politique. Il y a déjà eu un accord politique en France avec la SADC. Il est temps maintenant d'appliquer cet accord. C'est ce qu'on appelle État de droit* », a-t-il soutenu.

Marc Ravalomanana s'est dit prêt à régler tous les arriérés dont l'État lui réclame le versement, taclant, au passage le ministre des finances : « *Le ministre a fait savoir que nous devons payer les 200 milliards Ar en bloc, alors que mon compte est encore gelé* », a-t-il fulminé.

Le fondateur du groupe, accompagné de son épouse et d'autres personnalités du TIM, ont procédé à l'inauguration de l'établissement commercial Magro Behoririka, rebaptisé Magro AAA. Deux jours après le lancement de l'appel à candidatures sur les réseaux sociaux, le nombre de dossier déposés attendrait 9 000, selon *Tribune*.

**Pour pouvoir ressusciter son empire agroalimentaire, l'ancien président a noué un partenariat avec une société écran dénommée « Triple A »,** qui, selon *L'Express*, pourrait n'être qu'un « prête-nom ». Assez méconnue, l'entreprise serait une manière pour l'ancien chef d'État de contourner les obstacles qui bloquent le redémarrage de son groupe. Les observateurs s'interrogent sur l'identité de ce partenaire.

**Commentaire de L'Express : « Ravalomanana a encore tiré plus vite que son ombre. Malgré les interdictions de rouvrir ses sociétés obérées de dettes fiscales, il a inauguré son magasin Magro Behoririka après avoir organisé un recrutement massif au Magro Ankorondrano, la veille. Fidèle à sa réputation et à lui-même, Ravalomanana est passé à l'action au nez et à la barbe des autorités. (...) De fil en aiguille, il va enchaîner ses actions pour retrouver la puissance financière qui était la sienne jusqu'en 2009. L'objectif final étant d'être requinqué d'ici 2018 et d'affronter la prochaine présidentielle dans les meilleures conditions. (...) Il n'y a pas le moindre doute, il est en train d'amorcer un retour en force. Mieux, il prépare une vengeance qui sera au moins terrible. (...) Il réserve un traitement de choix à ses tombeurs s'il revient au pouvoir. Les ténors de la Transition peuvent trembler. Et ils le savent mieux que quiconque qu'ils ont affaire à quelqu'un**

dont la rancune est éléphanterque. Il sera dans tous les cas un redoutable candidat même si son aura de 2002 a été divisée par dix avec les écarts de conduite et son arrogance lors de son second mandat. (...) Pour le pouvoir, il n'est pas le candidat le plus à craindre ni devant les urnes ni devant les armes. C'est plutôt l'ancien président de la Transition et ses sbires qui donnent du tournis à Rajaonarimampianina. À preuve, ces histoires de tentatives de coup d'Etat qu'avoloha attribue clairement aux anciens maîtres de la période transitoire. En poussant Ravalomanana, le pouvoir compte réduire la capacité de nuisance de Rajoelina et ses troupes ».

**Pour La Gazette, « Marc Ravalomanana prépare l'alternance à sa manière. (...) Les employés de Magro nouvellement recrutés et les membres de leur famille en âge de voter formeront le noyau dur de l'électorat à venir de Marc Ravalomanana pour le prochain scrutin présidentiel. A travers ses recrutements massifs, Marc Ravalomanana répond à une attente immédiate de la masse et met nos dirigeants actuels face à leurs insuffisances, et même dans une situation inconfortable. Contrairement au régime en place, Marc Ravalomanana traduit en acte la réponse appropriée aux fléaux sociaux. Lorsque viendra la propagande pour l'élection présidentielle, personne ne pourra reprocher à Marc Ravalomanana d'avoir créé des emplois pérennes qui contrastent avec les petits boulots saisonniers liés au Sommet de la Francophonie. Le fondateur de Magro est un capitaine d'industrie et sa capacité à créer des emplois dans ce secteur n'est plus à démontrer. Toutefois, le bougre n'est pas fait pour la politique. En effet, il sait créer des emplois pour ses usines mais pas pour l'économie globale qu'il a hâte de piller à nouveau ».**

**24/05 - Magro Ankorondrano : les occupants expulsés par l'Emmo/Reg, en application de l'arrêt de la cour d'appel qui a opposé Tiko Oil à la CCI.** Cette dernière ayant eu gain de cause le 21 mars 2011 par suite de loyers impayés, un huissier de justice a fait procéder à l'expulsion des occupants, entraînant de ce fait l'arrêt des travaux entrepris. Très récemment le nouveau ministre du commerce, Armand Tazafy, aurait signifié à la CCI la nécessité de mettre en application la décision de justice alors que son prédécesseur était favorable à la poursuite du bail. Des négociations seraient cependant en cours entre les deux parties. Les candidats à un emploi qui continuent d'affluer au Magro pour déposer leur CV ont été contraints de rebrousser chemin. Le réseau national pour la défense des consommateurs réclame la réouverture du Magro d'Ankorondrano. L'association en attend des créations d'emplois et la lutte contre l'invasion de produits importés périmés.

**25/06 - L'Etat envisagerait de poursuivre Marc Ravalomanana en justice pour non-règlement de ses arriérés fiscaux.** Des industriels soutiendraient cette démarche pour condamner les passe-droits qui avaient bénéficié à l'époque aux sociétés du groupe Tiko. « Non seulement Marc Ravalomanana avait emprunté de l'argent à l'Etat pour privilégier ses sociétés quand il était président, mais il avait également bénéficié de l'exonération des taxes sur tous les produits qu'il avait vendus dans le cadre des activités de ses sociétés. », dénonce un opérateur.

**Marc Ravalomanana en appelle au premier ministre pour régler le litige qui l'oppose à la CCI d'Antananarivo.** « Ce terrain n'appartient pas uniquement à la Chambre de commerce. Il y a d'autres locaux ici, et le portail sert d'entrée pour tous ces locaux », a-t-il fulminé lors de sa visite sur le site. Rappelant que le contrat qui le lie à la CCIA pour la location remonte à 1998, il s'est insurgé contre les velléités de la CCI de lancer un appel à projets avant d'attribuer le terrain. « Il n'a jamais été question d'appel d'offres, pourquoi serait-ce le cas aujourd'hui ? », a-t-il lancé. Dans un communiqué la CCI a rappelé que « le bureau de la CCIA, lors de sa réunion du 15 janvier 2015, a pris la résolution que tous les terrains devraient faire l'objet d'appels ouverts à projets avec mise en concurrence pour optimiser les revenus de la CCIA ».

**30/05 - La CCI clôture son terrain d'Ankorondrano pour empêcher que le groupe de Marc Ravalomanana puisse l'emprunter afin d'accéder à la parcelle que l'ancien président dit lui appartenir.** Ne niant pas que Marc Ravalomanana dispose effectivement d'une parcelle dans l'enceinte, la CCI refuse à celui-ci la servitude de passage à partir de l'entrée principale et lui demande d'aménager un autre accès. « La CCIA tient à préciser que les terrains, sur lesquels ont été érigés l'auditorium et le magasin Magro et sur lesquels le groupe Tiko a commencé à construire un hangar, appartiennent, sans l'ombre d'un doute, à la CCIA », souligne un communiqué. La CCIA indique que le groupe Tiko a procédé au règlement de ses loyers impayés mais que les dommages-intérêts restent encore à verser.

## ► Vie des entreprises, divers

**03/05 - La part du secteur informel ne cesse de progresser.** 93 % des malgaches sont employés dans ce secteur et ne bénéficient de ce fait d'aucune sécurité sociale, s'alarme Christian Ntsay, directeur du bureau de l'OIT. Parmi les 7 % de travailleurs relevant du secteur formel, rares sont ceux qui adhèrent à un syndicat, a-t-il déploré lors de l'ouverture de la consultation nationale sur l'avenir du travail et en marge de la célébration du centenaire de l'OIT. La difficile conversion du secteur informel figure dans les priorités du minis-

tère de la fonction publique et de la réforme administrative. « *La quantité et la qualité de l'emploi restent une préoccupation majeure pour Madagascar. Huit travailleurs malgaches sur dix sont sous-employés, un jeune sur deux est au chômage, tandis que 92 % des malgaches sont pauvres* », rappelle la directrice régionale adjointe du bureau régional de l'OIT.

**10/05 - « Madagascar : 10 noms dans les 'Panama Papers' »**, titre *houseniawriting.com*. Le groupe International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ) vient de publier une base de données partielle qui fait apparaître 10 noms de personnes domiciliées à Madagascar ou qui l'ont été. Madagascar a déjà été cité dans cette évasion fiscale massive, mais les médias locaux s'étaient concentrés sur « *Offshore Leaks* » qui date de 2002. Le site rappelle qu'il ne faut pas considérer ces noms comme des preuves d'une culpabilité quelconque, mais bien d'informer que ces personnes ont utilisé des sociétés offshore à une époque. La plupart des sociétés offshore ne sont plus actives mais la consultation de la base montre une toile de société-écran assez impressionnante. Trois des 10 noms cités ne semblent pas avoir de lien particulier avec Madagascar. La principale personnalité listée est Ravatomanga Maminiana, homme d'affaires bien connu à Madagascar. Il est actionnaire d'une société-écran, Essential Time Group Ltd, en lien avec un Chinois, Wong Chi Tak Brence, créateur de la société et à l'origine de 12 sociétés-écrans qui opèrent en Asie. Trois *karana* figurent dans la liste, pour des montages financiers sur la période 2000-2005, sous la présidence Ravalomanana, période durant laquelle la pression fiscale était très forte sur les entreprises. La plupart de leurs sociétés ne sont plus en activité. Galana Madagascar, l'un des opérateurs pétroliers malgache, n'est pas cité dans « *Panama Papers* » mais dans « *Offshore Leaks* ».

**19/05 - Affaire « Panama Papers : « Le Samifin ne doit plus rester une simple boîte aux lettres. Il va recueillir des informations et mener l'affaire devant la justice au moment opportun, si cela est nécessaire »**, souligne le président de l'institution anti-blanchiment, en réaction à la présence de Malgaches dans les listings dévoilés.

**10/05 - Conflit entre le pouvoir et le directeur d'Orange Madagascar, Michel Barré. Un rappel au siège du groupe à Paris lui aurait évité une expulsion.** Michel Barré s'était fait remarqué courant avril en dénonçant la corruption du régime et les tentatives de racket à l'encontre de sa société. Accusations vigoureusement démenties par l'Autorité de régulation qui a accusé Orange de ne pas s'être acquitté de taxes et redevances pour l'année 2015 et d'avoir refusé de signer le cahier des charges qui lui avait été soumis. Laurent Giraud, directeur marketing, s'était distingué courant mars en menaçant de recourir à la justice internationale suite à l'échec d'un recours en Conseil d'Etat portant sur des décrets d'application de la loi sur les télécommunications. Déclaré en situation d'illégalité, Orange aurait donc décidé de poursuivre les hostilités avec le pouvoir malgache.

**21/05 - Suite au conflit ouvert avec les autorités malgaches, Michel Barré démissionne de son poste de DG d'Orange Madagascar**, ainsi que son adjoint, Jean-Paul Cottet. Jean-Luc Bohé est nommé directeur général, poste qu'il avait déjà occupé de 2007 à 2012. Une lourde tâche l'attend, avec notamment les négociations sur la licence de la société, expirée en avril 2015. Orange Madagascar avait déjà payé les droits nécessaires au renouvellement (8,6 millions d'euros) mais n'a pas encore signé le cahier des charges transmis par l'Autorité de régulation des technologies de communication (Artec), ce qui a fait dire au pouvoir qu'Orange exerce son activité en toute illégalité

**02/05 - Madagascar veut atteindre une croissance de 4,5 % en 2016, avant de passer à la vitesse supérieure.** Après une croissance moyenne de 0,6 % sur la période 2009-2013, marquée par la grave crise politique, Madagascar a renoué avec la croissance. Le pays avait atteint 2,4 % de croissance en 2013 et malgré une conjoncture internationale défavorable la croissance a atteint 3,2 % en 2014 et près de 3,4 % en 2015. Pour l'exercice 2016, l'ambition du gouvernement se situe à 4,5 %. Avant de passer à une vitesse supérieure dès l'année prochaine, afin de renverser la tendance à la détérioration des indicateurs de développement enregistrée depuis la crise de 2009. Selon la Banque mondiale, « *l'aide officielle sur la période 2009-2013 a chuté d'environ 30 %, avec une proportion importante transférée vers des programmes humanitaires* ». Le retour à l'ordre constitutionnel devrait permettre la reprise de l'aide internationale mais les bailleurs font preuve de prudence et exigent des réformes structurelles profondes et l'établissement de la bonne gouvernance. Une rencontre des partenaires financiers et des investisseurs se tiendra à Paris dans le courant de l'automne.

**02/05 - Les ménages ont été fortement impactés par les chocs exogènes de 2015, selon la Banque mondiale et l'Instat.** Cyclones et inondations ont touché la majorité des ménages. 80 % d'entre eux ont subi des pertes de cultures et de production. On estime à 65 % les pertes de production des agriculteurs. Des dommages qui affectent souvent les plus démunis, non couverts par les assurances et manquant de ressources pour rebâtir leurs moyens d'existence détruits. Les intempéries ont produit un changement dans la quantité et la variété des aliments de base sur le marché local et ont provoqué une flambée des prix. 72 %

des ménages ont vu ces changements s'opérer dans leur vie et les ont contraints à consacrer plus de ressources à leur alimentation, au détriment souvent de leur épargne de précaution. 6 adultes sur 10 ont connu des périodes de chômage ou d'interruption d'activités.

**07/05 - L'alimentation électrique de la capitale va bénéficier du renfort de deux turbines cédées par EDF**, qui équipaient la centrale thermique de la ville du Port, à La Réunion. Les alternateurs ont été déconnectés du réseau en 2013 et reconditionnés par l'acquéreur, Jovenna, compagnie pétrolière fournisseur de la Jirama. L'équipement a été transporté de La Réunion par un gros porteur Antonov qui a fait plusieurs rotations, pour un coût de plusieurs millions d'euros. Les deux turbines sont dotées chacune d'une puissance de 24 MW. *L'Express* s'étonne du silence absolu des autorités sur cet arrivage et sur les modalités de financement de l'acquisition. La centrale fonctionnera au fuel lourd, un carburant moins cher que le gasoil. Si l'Etat décide d'élaborer des nouvelles spécifications pour le fuel lourd du gisement malgache de Tsimiroro, le fonctionnement de cette centrale serait encore plus rentable. Reste que le thermique n'est pas une solution économique et durable et que Madagascar n'a pas encore opté véritablement pour les énergies renouvelables...

**21/05 - Classement des puissances militaires africaines en 2016, selon le site américain Global Fire Power : Madagascar en 25<sup>ème</sup> position sur 30 pays étudiés.** L'Egypte est la première puissance militaire africaine, au 12<sup>ème</sup> rang mondial sur un total de 126 pays analysés. L'Algérie (26<sup>ème</sup> à l'échelle mondiale) occupe la deuxième position à l'échelle africaine, suivie par l'Ethiopie (42<sup>ème</sup> au plan mondial), le Nigeria (44<sup>ème</sup>) et l'Afrique du Sud (46<sup>ème</sup>).

---

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), Le Daily, La Vérité, La Gazette, La Dépêche de Madagascar, Mada24, Matv, Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagascar Matin, Madagate, APOI, Indian-ocean-times, TGN (Moov), Housseniawriting, mg-planet, L'Hebdo de Madagascar, DwizerNews, Ny Valosoa Vaovao, Madagascar Environmental Justice Network, agence Anta

Taux de change au 30/05/16 : 1 euro = 3620 Ariary